

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DU CONGO

**DOCUMENT DE STRATÉGIE PAR PAYS
AXÉE SUR LES RÉSULTATS
(DSPAR 2008-2012)**

NB : Ce document contient des addenda ou des errata en annexe.

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS PAYS
REGION CENTRE**

MAI 2008

TABLE DES MATIERES

i

EQUIVALENCES MONETAIRES	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	i
RESUME ANALYTIQUE.....	iii
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS.....	1
2.1 Contexte politique et économique	1
2.2 Options stratégiques.....	7
2.3 Positionnement de la Banque et interventions des autres partenaires au Congo	10
III. STRATÉGIE D'AIDE DU GROUPE DE LA BANQUE.....	12
3.1 Bien fondé et résultats ciblés de l'intervention de la Banque	12
3.2 Activités autres que les projets.....	17
3.3 Allocation des ressources en fonction de la performance et suivi du DSP	18
3.4 Etat du portefeuille.....	19
3.5 Gestion des risques	19
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	20
4.1 Conclusion	20
4.2 Recommandations	20

Ce document a été rédigé à la suite d'une mission de préparation, effectuée du 20 septembre au 05 octobre 2007 à Brazzaville, conduite par : P. Yembiline, Economiste ORCE (poste 2880), E. Dia Expert en formation professionnelle, OSHD.2 (poste 2930), A. M'Baye Expert en infrastructure, OWAS.1 (poste 3066), M. Ayachi Ingénieur agronome OSAN.2 (poste 3380), M. Souaré Expert en transport OINF.1 (poste 3662) S. Ba Economiste OSGE.2 (poste 3467) et M. Coulibaly Expert en santé OSHD.3 (poste 3238).

Liste des Annexes

Annexes I (A)	:	Opérations du Groupe de la Banque
Annexe I (B)	:	Indicateurs de performance du portefeuille
Annexe I (C)	:	Leçons tirées de la mise en œuvre du DSP 2005-2008
Annexes II(A)	:	Principaux indicateurs économiques et financiers 2004-2011
Annexes II(B)	:	Balance des paiements 2004-2001
Annexes II(C)	:	Tableau des opérations financières de l'Etat 2004-2011
Annexes III	:	Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
Annexes IV	:	Analyse de la pauvreté
Annexes V	:	Indice de la facilité des affaires en 2006

Encadrés

Encadré 1	:	Forte dépendance vis-à-vis du pétrole
Encadré 2	:	Croissance et réduction de la pauvreté
Encadré 3	:	Bref aperçu des interventions des bailleurs de 2001 à 2006

Tableaux

Tableau 1	:	Stratégie de développement, contrainte et défis
Tableau 2	:	Avantages comparatifs et sources potentielles de croissance au Congo
Tableau 3	:	Matrice de l'aide publique au développement au Congo
Tableau 4	:	Cadre de résultat et objectifs du DSPAR

Equivalences monétaires (Au mois de juin 2008)

1 UC	=	685,521 FCFA
1 UC	=	1,62069 USD
1 UC	=	1,04507 Euro
1. USD	=	422,981 FCFA
1. EURO	=	655,957 FCAF

Exercice budgétaire : 1er janvier – 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACBF	African Capacity Building Foundation
AFD	: Agence Française de Développement
AEPA	Alimentation en eau potable et assainissement
ATC	Agence transcongolaise (de transport)
BAD	: Banque Africaine de Développement
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CARPE	Central Africa Region Program for Environment
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
CFAA	: Evaluation de la gestion financière et de la responsabilisation de l'Etat (Country Financial Accountability Assessment)
CFCO	: Chemin de Fer du Congo-Océan
CMDT	Cadre de dépenses à moyen terme
CNCCF	: Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude
CNLP	: Comité National de Lutte contre la Pauvreté
CNLS	: Centre National de Lutte contre le Sida
CNR	: Conseil National de Résistance
CNSEE	: Centre National de Statistique et des Etudes Economiques
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CORAF	: Congolaise de Raffinage
CPAR	: <i>Rapport sur l'Evaluation du système de Passation des Marchés</i>
CGGL	Conférence internationale des pays des grands lacs
DDR	: Démobilisation, Désarmement et Réintégration
DSPAR	: Document de Stratégie par Pays Axé sur les Résultats
DSRP-I	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTS	Droit de tirage spécial
ECOM 2005	Enquête Congolaise auprès des Ménages (réalisée en 2005 et publiée en 2006)
EPP	: Evaluation des Performances Pays
EITI	Extrative Industry Transparency Initiative (Transparence des industries extractives)
FAD	: Fonds Africain de Développement
FAE	: Facilité Africaine de l'Eau
FAO	: Organisation des Nations Unies Pour L'Alimentation
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FPPC	: Facilité pour les Pays Post Conflits
FMI	: Fond Monétaire International
FRPC	: Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en eau
HIMO	: Haute Intensité de Main d'Œuvre
IBW	: Institution de Bretton Wood
IDH	: Indice de Développement Humain
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
M UC	Millions d'Unité de comptes
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de Coopération de Développement Economique
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACDIP	Projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et des indicateurs de la pauvreté

PAGE	:Projet d'Appui à la Gestion Economique
PARE	:Programme d'Appui aux Réformes Economiques
PARSEG	:Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Groupes Défavorisés
PAS	:Programme d'Ajustement Structurel
PCI	:Programme de Comparaison International
PCIME	:Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PGIE	:Programme de Gestion de l'Information Environnement
PGP	:Profil de Gouvernance Pays
PIB	:Produit Intérieur Brut
PME/PMI	:Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
PNB	:Produit National Brut
PNUD	:Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDS	:Plan National de Développement de la Santé
PPTE	:Pays Pauvre Très Endetté
PRSA	:Programme Régional de Sécurité Alimentaire
PSFE	:Programme Sectoriel Forêt Environnement
PVVIH	:Personne Vivant avec le VIH
RCA	:République Centrafricaine
RDC	:République Démocratique du Congo
RWSSI	:Initiative pour l'Alimentation en Eau et l'Assainissement en Milieu Rural
SNDE	:Société Nationale des Eaux
SNE	:Société Nationale d'Electricité (Congo Brazza)
SNEL	:Société Nationale d'Electricité (RDC)
SNPC	:Société Nationale des Pétroles du Congo
STP	:Secrétariat Technique Permanent du CNLP
TBA	:Taux Brut d'Admission
TBS	:Taux Brut de Scolarisation
TEC	:Tarif Extérieur Commun
TPE/PME	:Toute Petite Entreprise/Petite et Moyenne Entreprise
TVA	:Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	:Union Européenne
UNICEF	:Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UC	:Unité de Compte de la Banque Africaine de Développement
VAN	:Valeur Actuelle Nette
WEO	:World Economic Outlook

RESUME ANALYTIQUE

1. Le présent Document de stratégie par pays axé sur les résultats (DSPAR) a été préparé suivant une approche participative qui a impliqué les représentants du Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les principaux partenaires au développement du Congo. Il a pour but d'élaborer un cadre de référence pour la stratégie du Groupe de la Banque au Congo pour la période 2008-2012. Le DSPAR analyse les développements socio-économiques récents au Congo, les opportunités et les principaux défis de développement et présente les domaines d'interventions de la Banque. Le contexte du pays reste marqué par les trois guerres civiles des années 90 qui ont causé de graves dommages à la population et détruit les infrastructures. Le climat socio-politique s'est normalisé depuis la fin des guerres en 1999, grâce aux efforts de paix et à la poursuite du processus de démobilisation désarmement et réinsertion (DDR) des ex combattants.

2. Sur le plan économique, le PIB, stimulé par la flambée des prix du pétrole, a enregistré un taux de croissance réel de 4 % en moyenne sur la période 2004-2007, soit une progression du revenu par tête de 1,5 % sur la période. L'économie reste dominée par le pétrole qui a représenté plus de 60 % du PIB nominal, 85 % des exportations et 75 % des recettes fiscales sur la période. La conjoncture pétrolière favorable a permis une consolidation du compte courant et du solde budgétaire primaire qui demeurent largement excédentaires sur la période ainsi qu'une forte accumulation des réserves extérieures équivalentes à plus de 12 mois d'importation. Cependant, la dette publique reste à un niveau insoutenable malgré l'accès au point de décision de l'IPTE en mars 2006. Les déficits budgétaires hors ressources pétrolières se situent entre 25 et 40 % du PIB non pétrolier. Il subsiste également des problèmes de discipline budgétaire, notamment la faiblesse de la chaîne de préparation, d'exécution et de contrôle des dépenses et l'inefficience du système de passation des marchés publics.

3. La prédominance du secteur pétrolier extraverti, accentue la sensibilité de l'économie aux chocs extérieurs, sa faible intégration au reste de l'économie nationale n'offre pas assez d'opportunités de création d'emplois pour lutter contre la pauvreté. En outre, l'économie congolaise est peu compétitive malgré l'immense potentialité du pays et les efforts accomplis par le Gouvernement pour attirer les investissements privés dans des secteurs autres que pétroliers n'ont toujours pas donné les résultats escomptés. L'environnement des affaires, marqué par l'étatisation poussée de l'économie héritée de la période socialo-étatiste, la destruction de l'appareil productif suite aux conflits et la baisse de la qualité de la main d'œuvre, reste peu attractif. Des efforts ont été faits en matière de transparence dans le secteur pétrolier (audits des comptes des sociétés pétrolières, initiative EITI) et de lutte contre la corruption (mise en place d'un observatoire de lutte contre la corruption) source de nombreux dérapages par le passé, mais des faiblesses demeurent en matière de l'obligation de rendre compte et du système judiciaire indispensable pour garantir le droit des affaires.

4. Au plan social, la pauvreté s'est accentuée au cours des années 90 avec une proportion des pauvres estimée à 50,7 % de la population totale (ECOM 2005). L'inclusion sociale reste faible malgré les efforts accomplis depuis la fin des conflits. La promotion féminine, l'équité dans la gestion des ressources publiques, le développement du capital humain et l'amélioration du cadre de vie constituent encore d'importants sujets de préoccupation. Des inégalités importantes subsistent au sein de la population en fonction de la nature d'activité exercée, du niveau d'instruction et du sexe. Le différentiel important des niveaux de revenu entre campagnes et villes (où la redistribution du surplus pétrolier s'exerce mieux), mais également les conflits internes qui ont rendu moins sûr l'arrière pays expliquent pour une large part la migration interne importante vers Brazzaville et Pointe-Noire. Ces deux villes connaissent une urbanisation accélérée exerçant ainsi une pression forte sur les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'électricité qui n'existent plus à plusieurs endroits.

5 En vue de lutter plus efficacement contre la pauvreté dont l'incidence est exacerbée par les conflits, le Gouvernement a adopté en septembre 2004, le DSRP-I intérimaire et a adopté en mars 2008 son DSRP complet pour la période 2008-2010. Le DSRP s'inscrivant dans la dynamique post conflit du pays a mis l'accent sur la paix, la stabilité, la promotion de la bonne gouvernance et la recherche des sources de croissance économique forte et durable apte à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Le but ultime du gouvernement est de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 et de progresser vers la réalisation des autres OMD. La normalisation de la vie socio-politique, la conjoncture pétrolière favorable, les perspectives d'accès au point d'achèvement de l'IPPTÉ et le potentiel en ressources naturelles du pays offrent aujourd'hui une occasion unique au Congo pour réussir son programme de développement à moyen terme. Il n'en demeure pas moins que des contraintes majeures pèsent encore sur la réalisation des progrès économiques et sociaux du Gouvernement notamment : (i) la faiblesse de la capacité de l'Etat à offrir des services publics en général qui a été sérieusement altérée par les conflits armés internes à l'origine du départ de nombreux cadres qualifiés ; (ii) la faiblesse du capital physique du fait de la destruction de l'appareil productif ; (iii) l'atrophie du secteur privé qui demeure la seule alternative viable au pétrole ; et (iv) l'urbanisation accélérée de Brazzaville et Pointe-Noire qui pose de sérieux problèmes de santé et de bien être de la population.

6. Au sortir des conflits qui ont sérieusement affecté la capacité de l'Etat et les populations, il est donc nécessaire d'appuyer les institutions et l'administration, d'une part, et de contribuer au retour à des conditions de vie normale en milieu urbain où les impacts des conflits ont été les plus importants. La stratégie du DSPAR 2008-2012 de la Banque met logiquement l'accent sur les deux domaines suivants : (i) développer les infrastructures pour soutenir la croissance et améliorer le cadre de vie ; et (ii) promouvoir la stabilité macroéconomique et la croissance. Le premier pilier vise à accroître la proportion de la population ayant un accès durable aux infrastructures de base dans les domaines de l'eau potable et assainissement ainsi que l'électricité. Le point d'entrée de la Banque au titre de FAD XI sera un projet d'eau et assainissement. En cas de ressources additionnelles liées à la réallocation du FAD XI, celles-ci seront orientées en priorité vers l'électrification en milieu rural. Le pilier sera également soutenu, au titre du FAD XII par un appui au secteur de transport axé sur le développement des corridors régionaux et les routes rurales. Au titre du second pilier, l'assistance de la Banque contribuera à créer les conditions institutionnelles favorables à une croissance durable et équitable apte à réduire la pauvreté. Elle consistera à renforcer les capacités pour une allocation efficace des ressources en faveur des secteurs prioritaires et à appuyer les réformes nécessaires à l'amélioration de la transparence des marchés publics et du climat des affaires. Ce pilier sera soutenu par une opération sous forme d'appui institutionnel pour faciliter la mise en œuvre des réformes par le renforcement des capacités et plus tard un programme d'appui aux réformes au titre du FAD XII. Les deux domaines d'intervention du DSPAR qui résultent des consultations des parties prenantes congolaises en octobre 2007 et en mars 2008, bénéficieront également des interventions que la Banque envisage d'entreprendre à travers le guichet du secteur privé pour diversifier la base productive.

Recommandations

7. Les Conseils d'administration sont invités à approuver le programme d'activités du présent DSPAR et les opérations proposées pour le Congo sur la période 2008-2012, sur la base d'une allocation maximale de ressources pour le FAD XI de 17,06 millions d'UC sous forme de don. Le montant de cette allocation a été déterminé sur la base de la performance en 2007 du pays. Il évoluera en fonction de la performance du pays dans le cadre de l'EPIP.

I. INTRODUCTION

1.1 Le Document de stratégie pays (DSPAR 2005-2007) pour le Congo a été approuvé par les Conseils de la Banque en février 2006 (ADF/BD/WP/2006/01). Cette stratégie de réengagement de la Banque au Congo s'inscrivait dans la dynamique post-conflit visant à créer les conditions préalables à une croissance économique apte à réduire durablement la pauvreté dont l'incidence a été exacerbée par les trois guerres civiles des années 1990. La stratégie reposait sur deux piliers à savoir : (i) le renforcement des capacités en matière de gestion économique ; et (ii) l'insertion socio-économique pour améliorer l'accès aux services sociaux de base. Le rapport d'achèvement du DSPAR 2005-2007 (réf ADB/BD/IF/2008/22), décrit les progrès réalisés au niveau des objectifs stratégiques même si la courte durée de mise en œuvre effective (moins de 2 ans) du DSP ne permet pas d'avoir un impact significatif en termes de développement.

PNB p c (2006)	USD 950
Superficie	342 000 km ²
Nbre de Dpt	11
Bordure côtière	176 Km
Pop (2006)s	3,551 Millions
Pop ≤ 15 ans	47,4%
Langue officielle	Français
Esp. Vie nce	53 ans

1.2 Le présent DSPAR, couvrant la période 2008-2012, propose un nouveau cadre de référence pour les opérations de la Banque au Congo au cours des cycles des FAD XI (2008-2010) et une partie du FAD XII (2010-2012), tenant compte du caractère post conflit et fragile du pays. Il est basé sur les données et informations collectées lors de la mission de préparation à Brazzaville en octobre 2007 et de la mission de dialogue en octobre 2008, selon une concertation large des acteurs dans le cadre des ateliers participatif organisés par les autorités congolaises. Le DSPAR s'inspire du DSRP 2008-2010, des rapports récents fournis par les autorités et les autres partenaires au développement, des documents sectoriels internes de la Banque ainsi que de l'étude sur la croissance durable et la réduction de la pauvreté réalisée par la Banque en août 2007. Le DSPAR met à profit les résultats de l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM 2005) et l'enquête démographique et de santé (EDS 2006) publiées en 2006. Toutefois, l'inexistence d'une enquête similaire à l'ECOM 2005 qui constitue l'unique point fiable de mesure de la pauvreté au Congo, limite l'analyse de la dynamique intertemporelle de la pauvreté même si certains programmes sectoriels, élaborés par le Gouvernement en appui du DSRP 2008-2010, fournissent des objectifs quantitatifs à moyen et long terme.

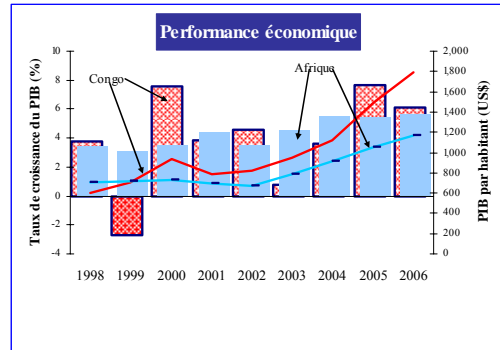


II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DU PAYS

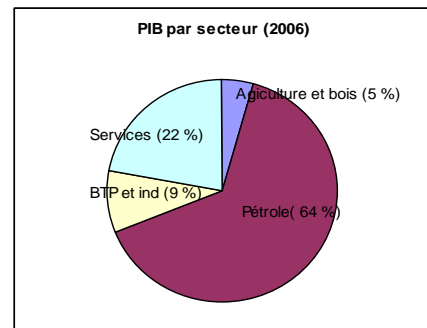
2.1 **Contexte politique et économique**

2.1.1 **La situation politique** reste marquée par la consolidation de la paix après les trois conflits (1993, 1997 et 1998/1999). Les institutions démocratiques prévues par la Constitution de janvier 2002 ont été mises en place mais les faiblesses de leurs capacités et le non respect de l'équilibre des pouvoirs constituent une contrainte importante. Les échéances électorales ont été respectées avec notamment le renouvellement de la moitié des sièges du Sénat en octobre 2005 et l'organisation des élections législatives de juin et août 2007. Ces dernières, qui ont reconduit la majorité présidentielle (125 sièges sur 136), ont été marquées par de nombreuses irrégularités qui ont mis en relief les dysfonctionnements administratifs et la faiblesse de la gouvernance politique au Congo. Le calendrier électoral prévoit l'élection présidentielle en 2009, ce qui constituera une étape déterminante pour la démocratie congolaise. Bien que globalement achevé avec la transformation en parti politique du Conseil national de la résistance (CNR) principal mouvement rebelle armé du pays, basé dans le département du pool (sud de Brazzaville), le processus de sortie de conflit reste à consolider davantage. En effet, la non effective réinsertion socio-professionnelle des ex-combattants, la détention illégale et la circulation des armes et la présence des éléments peu formés dans les rangs de la force publique sont autant de sujets de préoccupation.

2.1.2 L'activité pétrolière demeure le principal moteur de croissance de l'économie qui bénéficie de l'envolée de ses cours (c.f. encadré 1). Le taux de croissance réel moyen du PIB d'environ 4 % sur la période 2004-2007 reste légèrement en dessous de la moyenne subsaharienne de la période qui est de 5,5 %. L'activité s'est ralentie en 2007 du fait de l'arrivée à maturation de certains gisements et de l'interruption de pompage sur la plateforme de Nkossa suite à un accident technique. La demande intérieure, dopée par les revenus pétroliers, a soutenu le secteur non pétrolier qui connaît un effet de rattrapage avec une croissance moyenne de 5,7 % liée à la reprise des activités commerciales et les travaux de reconstruction du pays. La croissance, qui se maintiendrait à un taux moyen de 8,1 % sur la période 2008-2011, repose sur des éléments exogènes notamment le prix du pétrole.



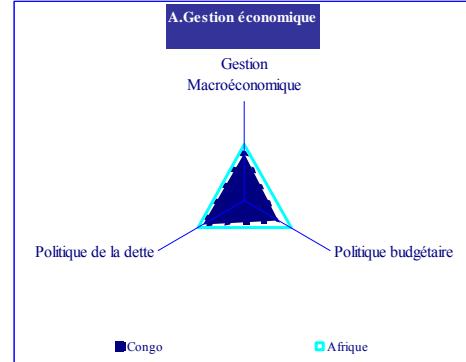
2.1.3 Il en résulte que, la structure productive reste caractérisée par une juxtaposition de deux secteurs, l'un moderne, compétitif et tourné vers l'exportation, constitué par les activités pétrolières, l'autre formé par l'agriculture traditionnelle, les unités de transformation locale et les services plus ou moins informels. Les liens entre ces deux secteurs sont faibles et cette désarticulation constitue une entrave sérieuse à une croissance durable et créatrice d'emploi. De part ses éléments constitutifs, la croissance offre peu d'opportunités d'emploi et d'amélioration de la qualité de la main d'œuvre. En outre, le surplus du secteur pétrolier dont la redistribution s'opère relativement mieux en ville qu'en campagne est à l'origine d'un exode rural qui a conduit à l'atrophie des autres secteurs notamment l'agriculture. Cette migration interne explique largement l'urbanisation accélérée de Brazzaville et Pointe Noire qui regroupent désormais près de 2/3 de la population totale.



Encadré 1 : Forte dépendance vis-à-vis du pétrole

Sur la période 2004-2007, la production pétrolière a représenté en moyenne 60 % du PIB nominal, 85 % des exportations et 75 % des recettes fiscales. Le pays se classe aujourd'hui au cinquième rang des producteurs de pétrole en Afrique sub-saharienne. La production annuelle est d'environ 96 millions de barils pour des réserves prouvées estimées à 1,5 milliard de barils, ce qui représenterait une quinzaine d'années d'exploitation. Les principaux opérateurs pétroliers sont la SNPC et les compagnies multinationales qui opèrent selon un contrat de partage de la production avec le Gouvernement basé sur le Profit oil (quantité de production diminuée des coûts d'exploitation). La part de l'Etat, qui varie entre 40 et 60 % du profit oil en fonction de sa valeur est commercialisée par la SNPC qui est par ailleurs en charge de la concession, de l'exploration des champs pétroliers. Depuis 1975, l'intensification de l'exploitation pétrolière a induit des mutations profondes dans la structure productive du pays. Outre les retombées macroéconomiques favorables, les ressources pétrolières ont permis d'assurer de façon régulière les échéances courantes de la dette extérieure, de réduire les arriérés intérieurs, et d'augmenter les dépenses en faveur des secteurs prioritaires du DSRP-I. Malgré la hausse soutenue des cours, le Gouvernement prépare depuis 2004 ses budgets basé sur un facteur de prudence réduisant les cours mondiaux prévisibles de 10 dollars EU/baril pour déterminer les recettes pétrolières. Le Gouvernement a mis en place, sur conseil du FMI, un fonds de réserves pétrolières pour la gestion des excédents pétroliers dans un compte spécial ouvert auprès de la Banque centrale (BEAC) dénommé « Fonds de réserves pétrolières », destiné à recevoir les excédents non budgétisés résultant de la hausse des prix du pétrole. Dans ce cadre, les dépôts de l'Etat à la BEAC ont atteint l'équivalent de 16 % du PIB de fin 2007. Le Gouvernement est entrain de finaliser son cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) pour l'utilisation de ce surplus dans le cadre du nouveau DSRP. La prédominance du pétrole dont les retombées sont relativement plus visibles à Brazzaville et à Pointe est à l'origine d'une migration interne importante de la population vers ses deux villes avec comme corollaire l'atrophie de l'agriculture. L'urbanisation rapide de ces deux villes en particulier Pointe noire dont la population a doublé en moins de 10 ans exerce une pression démographique importante sur les infrastructures socio-sanitaire et pose de sérieux problème d'hygiène et d'assainissement, de développement des activités économiques ainsi que la préservation de l'environnement et des ressources.

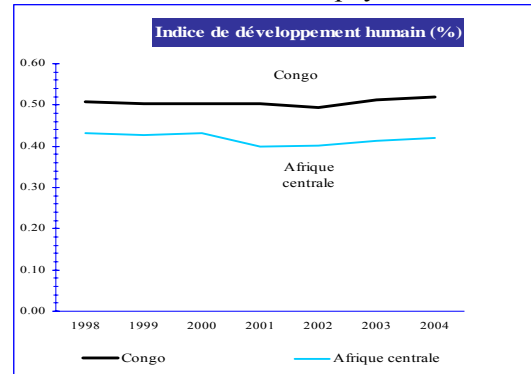
2.1.4 Au niveau de la gestion macroéconomique, sur la période 2004-2006, la conjoncture pétrolière favorable a permis une consolidation du compte courant et du solde budgétaire primaire, qui dégagent tous les deux des excédents supérieurs à 10 % du PIB, et une forte accumulation des réserves extérieures équivalentes à plus de 12 mois d'importation. L'impact de la hausse des réserves sur la masse monétaire est neutralisé par l'effet conjugué du désengagement de l'Etat vis-à-vis du système financier (remboursement des crédits bancaires) et l'augmentation des dépôts publics en particulier le rôle « stabilisateur » que joue le compte spécial ouvert à la BEAC (c.f. encadré 1). En revanche, si l'inflation d'origine monétaire est ainsi maîtrisée, des *poussées inflationnistes* sont périodiquement observées notamment en 2005 et 2006 (3,1 % et 8,1 %) liées surtout aux ruptures régulières d'approvisionnement entre Brazzaville et Pointe Noire en raison notamment des problèmes récurrents du trafic ferroviaire (CFCO) entre ces deux principales villes du pays et les tensions qui persistaient dans le département du pool.



2.1.5 Cependant, la rente pétrolière masque des déséquilibres macroéconomiques et des dysfonctionnements structurels importants : (i) *la dette publique extérieure* s'établissait à fin décembre 2005 à 8,5 milliards de dollars en valeur nominale (8,4 milliards de dollars en VAN). En termes de VAN, cela représentait 806 % des recettes budgétaires du pays, 338 % de ses exportations et 235 % de son PIB. Depuis l'accès au Point de décision de l'initiative PPTE en mars 2006, le pays bénéficie d'un allègement intérimaire de certains bailleurs. Le Gouvernement continue de poursuivre ses efforts qui ont permis de normaliser ses relations avec le Club de Paris et de conclure récemment un accord avec le Club de Londres (c.f. annexe III) et les Fonds voutours ; (ii) *le déficit budgétaire primaire hors ressources pétrolières* se situe entre 25 et 40 % du PIB non pétrolier au cours de ces 5 dernières années (c.f. annexes II-A) ; et, (iii) les faiblesses de la chaîne d'exécution des dépenses publiques où le contrôle interne et externe sont inopérants, le système de passation des marchés où la pratique de contrats de gré à gré demeure très répandue ainsi que la part importante des dépenses extrabudgétaires (c.f. rapport d'évaluation du PACDIP-ADF/BD/WP/2006/50). Les résultats de l'ECOM 2005 montre que près de la moitié des ménages (49,3%) pense que la pauvreté est synonyme de « mauvaise gestion des biens publics ». L'amélioration de la gouvernance économique en particulier la réforme des marchés publics, et le renforcement de la gestion et du contrôle budgétaire apparaissent comme des domaines prioritaires pour une allocation équitable des ressources en faveur des pauvres.

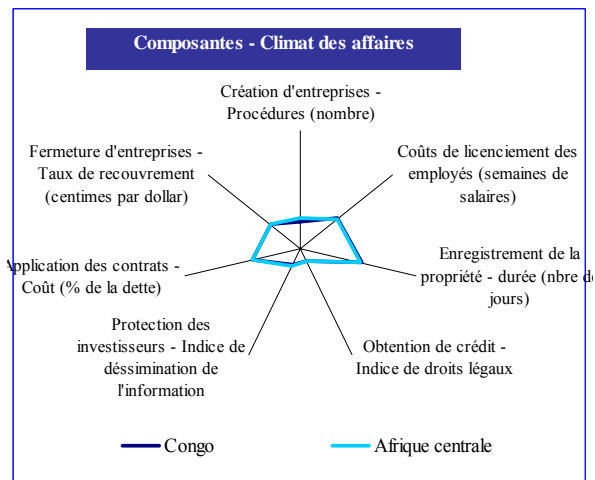
2.1.6 En termes de compétitivité des facteurs de production, la faiblesse tant quantitative que qualitative du capital physique et humain et la politique d'étatisation poussée du passé constituent un coût important pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté au Congo. L'étude réalisée par la Banque (réf ADB/BD/IF/2007/215) a montré que la productivité du travail (PIB réel par travailleur) est globalement faible y compris dans les secteurs non pétroliers qui sont pourtant plus intensifs en travail. De manière générale, la situation du marché du travail est caractérisée par un coût relativement élevé de la main d'œuvre qualifiée, un désajustement quasi permanent entre les demandeurs d'emploi qui n'ont pas les qualifications requises et le besoin des secteurs productifs en termes de main d'œuvre qualifiée. La qualité et la quantité du capital humain ont été sérieusement altérées par le départ de nombreux cadres qualifiés, suite aux conflits et l'abandon des structures de formation professionnelle. Le pays qui était classé à la 109ème place en 1985 selon l'indice du développement humain des Nations Unies (IDH 0,556) n'occupe plus que le 139ème rang mondial (IDH 0,499) en 2006.

2.1.7 Quant au capital physique la dégradation des infrastructures portuaires, ferroviaires et routières a rendu peu opérationnel l'axe principal de désenclavement du pays situé entre Brazzaville et Pointe-Noire. Le coût de l'électricité demeure élevé par rapport aux pays voisins, la production nationale est insuffisante au regard de la demande qui est satisfaite, en partie, par les importations de la RDC. Malgré le potentiel énergétique estimé à 2500 MW en hydroélectricité (dont seulement 89 MW valorisés), 1,5 milliard de barils de réserves de pétrole brut et 391 milliards de m³ de réserves de gaz et un très bon niveau d'ensoleillement, l'accès des populations à l'électricité est de 5,6% en milieu rural et de 44,6% en milieu urbain, soit une moyenne nationale de 27,7% (ECOM 2005). La dégradation des routes et surtout des pistes agricoles et la destruction des infrastructures d'adduction d'eau pèsent lourdement sur la compétitivité de l'économie nationale en raison du rôle transversal de ces facteurs de production et limite considérablement la production intérieure. Le programme de privatisation des entreprises de transport considérées comme stratégiques notamment le Chemin de fer Congo océan (CFCO), le port maritime de Pointe-Noire connaît de sérieux retard. Le contrôle important qu'exerçait l'Etat sur l'activité économique (octroi des monopoles, fixation des prix, réglementation rigide de l'emploi, restrictions au niveau du commerce extérieur, création d'entreprises publiques) n'a pas été favorable à la compétitivité. Enfin, les pressions inflationnistes récurrentes, liées à l'excès de la demande intérieure dans le contexte des boums pétroliers, sont à l'origine de l'appréciation réelle de la monnaie (augmentation du taux de change effectif réel). Cette appréciation a créé des distorsions au détriment de la production intérieure en réduisant la compétitivité des biens domestiques vis-à-vis des importations y compris celles des produits alimentaires dont l'importation représente l'équivalent de 27 % des recettes fiscales.



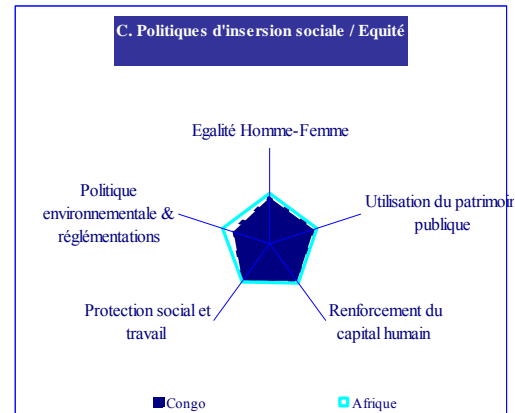
2.1.8 Du point de vue de l'environnement des affaires, l'étatisation poussée de l'économie congolaise pendant les années de planification centralisée, a créé des distorsions importantes dans la structure des incitations et a conduit à la léthargie du secteur privé.

Plus spécifiquement, outre la détérioration des infrastructures et la faiblesse du capital humain déjà soulignées, les contraintes au climat des affaires au Congo touchent au moins quatre domaines. Il y a tout d'abord le nombre embryonnaire des entreprises du secteur privé national formel qui sont peu expérimentées et manquent d'esprit de culture industrielle et d'association en matière d'investissements. En effet, plus de 90 % du secteur est composé de micro, petites et moyennes entreprises concentrées à Brazzaville et Pointe-Noire. Il y a ensuite le cadre réglementaire inefficace pour prendre en compte les préoccupations de certaines professions, dont les artisans et les travailleurs indépendants. Ces deux derniers représentent 70% des actifs occupés et ont une très forte proportion de pauvres (75%) selon ECOM 2005. Selon le rapport 2007 « Doing business », le Congo occupe le 171^{ème} rang mondial (sur 177) en terme de climat des affaires du fait notamment de: (i) la rigidité du code de travail, en partie liée à la prédominance de la fonction publique sur le marché du travail formel ; et, (ii) les difficultés juridiques pour mettre en place des garanties pour couvrir des risques. En troisième lieu, il n'existe pas de société de garantie réciproque et les



difficultés d'accès au crédit surtout lorsque ceux-ci financent des investissements dissuadent toute initiative d'entreprendre. **Enfin**, la corruption qui n'épargne aucun secteur administratif selon l'enquête du Contrôle d'Etat qui indique qu'en 2003, 97 % des personnes interrogées reconnaissent son existence et qu'aucun secteur d'activités n'est épargné par le fléau, les plus touchés étant les régies financières, la police et les tribunaux.

2.1.9 Quant aux politiques d'inclusion sociale et d'équité, et malgré les efforts accomplis depuis la fin des conflits, la promotion féminine, l'équité dans la gestion des ressources publiques, le développement du capital humain et l'amélioration du cadre de vie constituent encore d'importants sujets de préoccupation. Les textes nationaux reconnaissent formellement le principe d'égalité entre les hommes et les femmes même si celles-ci sont toujours sous-représentées dans les institutions stratégiques de prise de décision¹. Sur 100 filles terminant le cycle primaire, 58 % accèdent au collège et 6 % seulement arrivent à l'université. Les femmes ont donc un capital humain relativement plus faible et sont souvent victimes de discriminations sur les marchés du travail et du crédit. La pauvreté est plus importante parmi les ménages dont le chef est une femme (58,2%) que ceux dont le chef est un homme (48,8%). Le Gouvernement a élaboré un plan d'actions pour l'amélioration du statut de la femme et un système d'information sur le genre a été mis en place y compris des actions de renforcement des capacités des structures œuvrant pour la promotion du genre. *En terme d'équité*, l'ECOM 2005 a indiqué que 25% les plus aisés gagnent un revenu moyen 6 fois supérieur à la moyenne des revenus perçus par les 25% les plus pauvres. Le taux de chômage est élevé, particulièrement à Brazzaville où il avoisine 20%. La couverture sociale, limitée aux seuls travailleurs salariés, est assurée par deux structures de sécurité sociales publiques en déficit chronique.

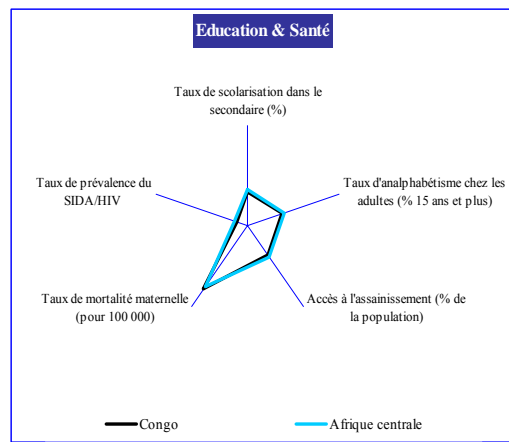


2.1.10 En outre, le différentiel important des niveaux de revenus entre villes et campagnes explique pour une large part la migration interne importante vers Brazzaville et Pointe-Noire qui connaissent une urbanisation accélérée avec des conséquences négatives en termes d'accès à **l'eau potable et assainissement**. En milieu urbain, le taux de couverture en eau potable avoisine les 40% contre 10 % en milieu rural. En zone périurbaine, l'urbanisation incontrôlée des villes ne s'est pas accompagnée de politique d'équipement en infrastructures de services sociaux de base, faute d'investissements suffisants. Le Gouvernement considère comme une priorité absolue l'assainissement de Brazzaville et Pointe Noire dont l'insalubrité constitue une grande menace pour l'environnement et la santé publique.

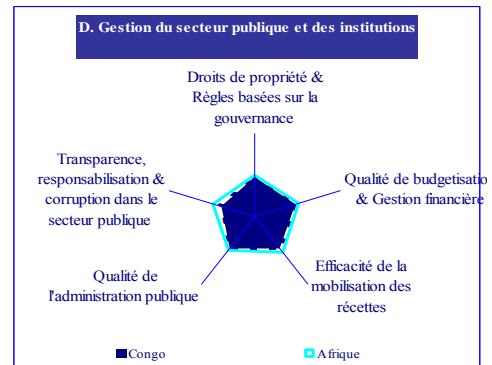
2.1.11 Le DSRP complet met l'accent sur l'éducation qui constitue pour le Gouvernement un élément essentiel pour assurer une inclusion sociale durable des pauvres dans la mesure où tous les niveaux d'enseignement restent confrontés à des problèmes liés notamment au déficit des enseignants et à la destruction des infrastructures. Les taux de scolarisation restent faibles au préscolaire (TBS de 12% en 2005), au secondaire (61% au collège et 19 % au lycée). Par contre, l'indice de parité filles/garçons est de 0,93 au primaire, 0,87 au collège, 0,65 au lycée et 0,58 à l'université. **L'accès aux services de santé s'est** fortement détérioré par les crises avec une destruction à plus de 80% des infrastructures de base, un dysfonctionnement du système d'approvisionnement et de distribution des médicaments essentiels dont les coûts constituent un facteur d'exclusion. On assiste à l'émergence d'épidémies notamment l'apparition cyclique de maladies d'origine hydriques (choléra), des fièvres hémorragiques à virus Ebola,

¹A ce jour, les femmes n'occupent dans les institutions que 13,3 % des sièges au Sénat ; 7,3 % à l'Assemblée Nationale ; 19,4% au Gouvernement. Il n'y a aucune femme Maire de commune, Préfète ou Présidente de Conseil départemental/communal.

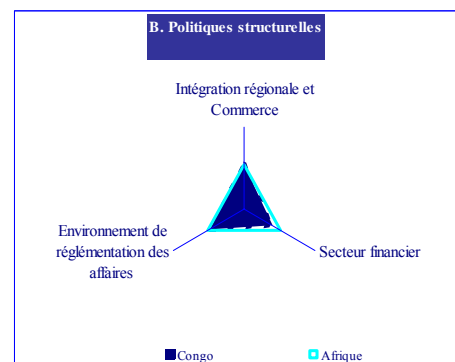
d'Ulcère de Buruli ainsi que les IST et le SIDA dont le taux de prévalence du HIV est évalué à 4,2 % avec un taux de 7,5 % chez les femmes enceintes. Le Gouvernement s'est doté d'un plan national de développement sanitaire (PNDS) 2006-2010 qui vise à réduire la mortalité maternelle et infantile et à assurer la fourniture des services de santé fondés sur le partenariat public-privé-communautés locales.



2.1.12 Dans le domaine de la gouvernance, des efforts ont été faits en matière de *transparence* dans le secteur pétrolier source de nombreux dérapages par le passé (audits annuels des coûts pétroliers pour les exercices 2002 à 2005 et la réalisation de l'étude diagnostique sur la commercialisation du pétrole par la SNPC). Les comités nationaux, incluant les membres de la société civile, ont été mis en place en septembre 2007 dans le cadre de l'EITI et un plan d'actions pour la mise en œuvre de cette initiative au Congo a été élaboré. Le Congo a réintégré le processus de Kimberley pour la certification de diamant en octobre 2007. Pour rendre effectif le combat contre le fléau de la fraude et la *corruption* le Gouvernement a mis en place la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude (CNCCF) en septembre 2005, et a adopté en juin 2007 la Loi établissant l'Observatoire sur la corruption. *En termes de participation*, le principe de la déconcentration et la décentralisation est retenu par la constitution, mais le transfert des ressources nécessaires aux collectivités demeure une préoccupation. L'amélioration de l'accès du public à l'information et le renforcement des capacités des Organisations de la société civile (OSC) demeurent des actions qu'il conviendrait d'entreprendre pour une meilleure participation. Les *réformes juridiques et judiciaires* restent confrontées au caractère inachevé des textes et aux faiblesses des capacités institutionnelles du système judiciaire.



2.1.13 En ce qui concerne l'intégration Economique, le Congo est membre actif des organisations sous régionales d'intégration notamment la CEMAC et la CEEAC. Du fait de sa position géographique, le Congo joue un rôle déterminant dans la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale du bassin du Congo dans le cadre de la COMIFAC. L'intégration au sein de la CEMAC est très avancée dans le domaine de coordination des politiques macroéconomiques (monnaie commune, réglementation de change harmonisée, cadre de convergences multilatérales²). En revanche, les tentatives d'intégration commerciales ont montré peu de progrès. Moins de 1% des exportations (7 % des exportations hors pétrole) du Congo est destiné aux cinq autres pays de la CEMAC qui représentent environ 3,5 % du total des importations du Congo. La faiblesse des infrastructures de communication, les difficultés de mise en application des accords commerciaux sous-régionaux, le climat des affaires et les multiples conflits armés expliquent la faible intégration au sein de la CEEAC. Du fait de sa proximité avec la RDC, le Congo est un point de transit important pour des échanges à l'intérieur de la CEEAC. Dans le cadre de son DSRP 2008-2010, le pays entend restaurer son rôle de zone de transit pour les pays



² Dans ce dernier cas, sur les quatre critères retenus, le Congo a respecté au cours de la période 2005-2007 les critères relatifs à la non accumulation des arriérés et au solde budgétaire positif par contre les taux d'inflation et l'encours de la dette sur PIB ont dépassé leur seuils respectifs de 3% et 70% (c.f. annexe II-B).

enclavés de la CEMAC en priorisant les projets à fort potentiel intégrateur tels que la Route Ouesso(Congo)-Sangmelima (Cameroun) ainsi que l'amélioration de la navigabilité du fleuve Congo Oubangui pour la liaison avec la RCA et le nord de la RDC. Le développement de ces infrastructures régionales devrait aider au désenclavement de l'arrière pays. Il permettra le renforcement de la gouvernance environnementale, facilitée par l'accès et la gestion des aires protégées actuelles (10% du territoire national). La Banque apportera son appui, à travers sa stratégie régionale, aux actions visant la conservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers du bassin du Congo dans le cadre de la COMIFAC.

2.1.14 D'une manière générale, **l'état des lieux de l'environnement** établi en 1992, a mis en évidence les faiblesses liées : (i) à exploitation irrationnelle des ressources naturelles ; (ii) la pollution accentuée de l'air ; (iii) la destruction de la faune aquatique et des écosystèmes côtiers; et (iv) dégagement des odeurs fétides et la prolifération d'insectes. Conscients des problèmes environnementaux du pays, le gouvernement a élaboré un Plan National d'action Environnemental (PNAE) et un Plan d'Action sur la biodiversité en vue d'assurer la protection de l'environnement à travers la réhabilitation, la conservation de diversité biologique, l'amélioration du cadre de vie des populations rurales et urbaines et la promotion du développement durable. Dans le domaine pétrolier, le cadre réglementaire prévoit la réalisation d'un plan d'intervention d'urgence en cas de pollution pour chaque société opératrice et une cellule anti-pollution est mise en place au cabinet du ministre en charge des hydrocarbures.

Encadré 2 : Croissance vs réduction de la pauvreté

Lorsqu'on considère la tendance à long terme de l'économie congolaise, marquée par les fluctuations des cours du pétrole et des conflits, on observe que le pays a connu malgré tout un taux de croissance moyen annuel de son PIB par habitant de 1,48%, de 1960 à 2005 au dessus de la moyenne subsaharienne qui ne dépasse pas 1% sur la même période. Cette importante croissance économique, impulsée essentiellement par le secteur pétrolier extraverti, ne s'est pas traduite par une amélioration significative des principaux indicateurs sociaux. Selon les résultats de l'ECOM 2005, la pauvreté monétaire (proportion des personnes ayant moins de 2 \$) touche 50,7% de la population totale. Son ampleur est très marquée dans le milieu semi urbain (55,1%) et dans le milieu rural (49,2%). Les ménages les plus pauvres sont identifiés dans les activités informelles (surtout agricoles, du BTP, des mines et des petites industries de transformation) peu rentables et qui contribuent à 77% de la pauvreté nationale. Les chefs de ménages travaillant dans le secteur public (taux de pauvreté de 6%) semblent mieux vivre que ceux qui exercent leurs activités dans le secteur privé formel (taux de pauvreté s'élevant à 11%), ces derniers étant mieux lotis que les actifs du secteur informel (qui ont un taux de pauvreté égal à 75%). Les zones les plus touchées par la pauvreté sont, le milieu semi urbain (67,4%) et le milieu rural (64,8%). La pauvreté est plus importante parmi les ménages dont le chef est une femme (58,2% pour les ménages dirigés par la femme, contre 48,8% pour ceux dont le chef est un homme) en liaison avec le fait que les femmes ont un capital humain plus faible et sont souvent victimes de discriminations sur les marchés du travail et du crédit. L'incidence de la pauvreté est de 69% pour les ménages dont le chef n'a aucune instruction, 61% pour ceux qui ont un niveau primaire, 50,2% pour ceux qui ont un niveau secondaire, et de seulement 30% pour les ménages dont le chef possède un niveau d'instruction supérieur. En termes de perception, 62,2 % des personnes interrogées se considèrent comme pauvres. Environ 85,6% des ménages estiment que le manque d'emploi est la principale cause de la pauvreté et près de la moitié des ménages (49,3%) pensent également que la pauvreté est synonyme de « mauvaise gestion des biens publics ».

2.2 Options stratégiques du Gouvernement

En vue de lutter plus efficacement contre la pauvreté dont l'incidence a été exacerbée par les conflits, le Gouvernement a adopté en mars 2008 un DSRP complet pour la période 2008-2010. S'inscrivant dans la dynamique post conflit du pays le DSRP a mis l'accent sur la paix, la stabilité, la promotion de la bonne gouvernance et la recherche de sources de croissance économique forte et durable. Le choix des axes stratégiques du DSRP est basé sur environ 26 études sectorielles (qui ont permis d'élaborer des notes d'orientation et des stratégies sectorielles), les enquêtes quantitatives et qualitatives (ECOM et EDS) ainsi que les consultations sectorielles et thématiques des parties prenantes. De ce point de vue, le DSRP final diffère (du DSRP intermédiaire 2005-2007) en ce qu'il apporte des réponses aux faiblesses relevées dans le DSRP-I à savoir : le manque de données statistiques fiables, le manque de stratégies sectorielles, la faible concertation avec les partenaires au développement et la faible appropriation interne du processus de préparation. Le but ultime du gouvernement est de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 et de progresser vers la réalisation des autres OMD. Le tableau 1 ci-après résume les principaux défis de développement du Congo, les axes stratégiques du DSRP 2008-2010 et les éléments clés du programme de développement du Gouvernement.

Tableau 1 : Stratégie de développement, contraintes et défis

Défis et contraintes	Axes stratégiques du DSRP 2008-2010 du Gouvernement	Programme de développement à moyen terme du Gouv
<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et sociale récurrentes au cours des années 90, des faiblesses en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption, et d'appropriation interne des réformes indispensables ; • Forte dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier avec comme corollaire une atrophie du non pétrolier (secteur privé) qui a souffert des politiques d'étatisation poussée de l'économie hérité de l'option socialo-étatist ; • Destruction de plus de 80 % de l'appareil productif et des infrastructures socioéconomiques (eau, assainissement, transport et électricité) suite aux conflits et faible accès de la majorité de la population aux services sociaux de base avec un IDH de 0,499 en 2007 correspondant au 139^e rang mondial ; • Migration interne importante à l'origine d'une urbanisation trop rapide exerçant une pression forte sur les infrastructures sanitaires tout en posant de sérieux problèmes d'hygiène, de santé et d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la gouvernance et consolidation de la paix et de la sécurité ; • Promotion de la croissance et de la stabilité macroéconomique; • amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ; • Amélioration de l'environnement social et intégration des groupes vulnérables ; • Lutte contre le VIH/SIDA 	<p>REFORMES EN COURS (Déclencheurs du point d'achèvement IPPTE) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la stabilité macroéconomique à travers les revues satisfaisantes de la FRPC ; • Mettre en place des structures de lutte contre la corruption ; • Renforcer la transparence dans la gestion du secteur pétrolier, du secteur forestier et le système de passation de marché public ; <p>INVESTISSEMENT PUBLIC</p> <p>Infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau potable et de l'assainissement • garantir une circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national pour contribuer à une croissance forte et durable ; • Réhabiliter les infrastructures d'énergie et promouvoir la distribution de l'énergie sur tout le territoire ; <p>Capital Humain</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relever le taux net de scolarisation de 72 % en 2005 à 90% en 2011 pour améliorer la qualité des ressources humaine ; • Accroître la couverture nationale de l'offre des services de soins de qualité et intensifier les actions de prévention contre le VIH/SIDA, de prise en charge des malades et renforcer la surveillance épidémiologique • Renforcer les capacités humaines administratives et institutionnelles

2.2.1 Principaux défis, faiblesses et risques du pays

De manière générale, la situation économique et politique du Congo s'est améliorée au cours des cinq dernières années grâce à l'effort de paix et les cours élevés du pétrole. Toutefois, la pauvreté demeure rampante, les indicateurs du développement humains restant parmi les plus faibles d'Afrique et un trop grand nombre de personnes ont un accès limité aux services de base. Par ailleurs, la dette pèse si lourdement sur l'économie nationale qu'elle en paralyse le développement. Le principal défi du pays est de sortir de la période de transition en vue de promouvoir une croissance durable à même de réduire la pauvreté et réhabiliter les infrastructures détruites. Ces défis sont autant de contraintes au développement qui peuvent être regroupées en trois niveaux :

(i) **au premier niveau se trouve le renforcement de la gouvernance économique et du cadre institutionnel.** La capacité de l'Etat à offrir des services publics en général et à conduire les politiques macroéconomiques en particulier a été sérieusement altérée par les conflits armés internes à l'origine du départ de nombreux cadres qualifiés. Des faiblesses importantes subsistent au niveau du système d'allocation des ressources pétrolières, de la programmation et d'exécution des investissements publics ainsi que du mécanisme de passation des marchés publics. Les programmes sectoriels de lutte contre la pauvreté, manquent de synergie dans leurs plans d'action ;

(ii) **le second niveau de contrainte met en relief la faiblesse du capital physique et humain qui constitue un coût important pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.** La faiblesse du capital humain, exacerbée par la baisse du niveau général de connaissances, la dégradation des infrastructures sanitaires et éducatives ainsi que l'absence des structures de formation pose un sérieux défi en terme d'appropriation interne des réformes indispensables. La dégradation des infrastructures (portuaires, ferroviaires et routières suite aux conflits), a rendu peu opérationnel l'axe principal de désenclavement du pays situé entre Brazzaville et Pointe-Noire. Le coût de l'électricité demeure élevé, la production nationale est insuffisante au regard de la demande qui est satisfaite, en partie par les importations de la RDC, et la dégradation des routes et surtout des pistes agricoles ainsi que la destruction des infrastructures d'adduction d'eau pèsent lourdement sur la compétitivité de l'économie nationale en raison du rôle transversal de ces facteurs de production ; et,

(iii) **le troisième niveau est d'ordre structurel et a trait à la transformation d'une économie de rente pétrolière marquée par l'insuffisance voire l'absence des structures alternatives de production.** La prédominance du secteur pétrolier extraverti accentue la sensibilité de l'économie aux chocs extérieurs, alors que sa faible intégration au reste de l'économie n'offre que peu d'opportunités de création d'emplois avec un niveau de chômage élevé notamment à Brazzaville (ECOM 2005), et un accès difficile aux services sociaux de base pour la majeure partie de la population.

2.2.2 Atouts et opportunités

La consolidation de la situation socio-politique, le ré-engagement des principaux partenaires, les efforts en cours visant l'accès au point d'achèvement de l'IPTE en vue de réduire le poids de la dette qui absorbe plus de 50 % des excédents budgétaires, la conjoncture pétrolière particulièrement favorable offrent aujourd'hui une chance réelle et unique au Congo pour créer les conditions nécessaires à un développement durable dans le cadre du cycle du DSRP et au delà, en vue de réaliser des progrès vers les OMD. Le Gouvernement s'est engagé à assurer la reconversion d'une économie de rente pétrolière à travers la mise en place d'infrastructure compétitive dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) et d'améliorer la gestion macroéconomique pour le développement des activités non pétrolières. A cet effet, le projet tel que le programme d'investissement prioritaire du Port autonome de Pointe-Noire, la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan et l'amélioration de la

circulation sur le fleuve Congo-Oubangui sont des atouts énormes pour reconstituer le corridor sous régional rentable vers Brazzaville, Kinshasa, la RCA voire le Tchad et réaliser des économies d'échelles substantielles des différents investissements. Le tableau 2 ci-après résume les atouts et opportunités d'investissement au Congo à moyen et long terme.

Tableau 2 : Avantages comparatifs et sources de croissance potentielles au Congo

Pourquoi investir en République du Congo...

Avantages comparatifs du pays
<p><u>Bonne tenue de la situation macroéconomique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte croissance économique, réserves financières importantes, - perspectives d'accès au point d'échévelent IPPTE, <p><u>Abondance des ressources naturelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 1,5 milliard de barils de réserves de pétrole brut et 391 milliards de Sm³ de réserves de gaz et d'autres ressources (Diamant et Potassium), - Très fort potentiel énergétique estimé à 2500 MW en hydroélectricité dont seulement 89 MW valorisés. - énormes potentialités de production animale et végétale avec 10 millions d'ha de terres arables et des ressources halieutiques diversifiées. - immenses forêts naturelles de 22,5 millions d'hectares couvrant 65 % du territoire national. - faune et flore abondantes et diversifiées. - potentiel important en écotourisme avec des savanes (Niari), montagnes (Chaillu et Mayombe), et plateaux (Batéké), <p><u>Position géographique confortable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Port de Pointe-Noire, en eau profonde possédant des caractéristiques nautiques plus satisfaisantes que ceux des autres pays de la sous-région ; --- - pays de transit pour la RCA et le Tchad mais également le nord de la RDC du fait de la chaîne de transport maritime-CFCO-fleuve.

Et dans quels secteurs ?

Principales sources de croissance dans le secteur privé
<ul style="list-style-type: none"> • L'agro-alimentaire (marché à développer avec l'appui de l'Etat) pour la fourniture des produits laitiers, halieutique, sucre, riz, farine, jus de fruit etc.) pour lesquels la demande intérieure est très forte. • La transformation du bois (sciages, contreplaqués, etc.) • Les produits dérivés du pétrole (lubrifiants gaz, produits agricoles chimiques, etc.)° • Les produits industriels (matériaux de construction, métallurgie etc.) pour répondre au besoin pressant d'équipement des ménages et des entreprises ; • L'exploitation des ressources naturelles (Potasse, diamant, gaz etc.) ; <p><u>Infrastructure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La production et distribution d'eau et d'électricité • La réhabilitation et construction de réseaux de transport • L'exploitation des infrastructures portuaires notamment le Port autonome de Pointe-Noire et les ports secondaires • L'énorme potentiel pour l'écotourisme,

2.3 Positionnement de la Banque et interventions des autres partenaires au Congo

2.3.1 L'aide au développement au Congo a toujours été faible, les décaissements annuels moyens ne dépassent guère 15 milliards de FCFA soit une moyenne de 9 USD par habitant et par an.

Tableau 3 : Niveau indicatif des engagements au titre de l'aide publique de 2001 à 2006 (en millions USD)

PRINCIPAUX BAILLEURS	Agriculture	Gouvernance	Stabilité macro-éco	Social	Infra-structure	DDR	Total	en %
BM		7.0	41.0	39.0		17.0	104.0	20.5%
FMI			86.4	0.0			86.4	17.0%
UE		6.2	43.3	12.7	65.0	14.4	141.7	27.9%
PNUD		8.7		1.2	1.6		11.4	2.3%
BAD		4.8	62.9	23.3			90.9	17.9%
AFD (France)		9.7	34.7	9.2			53.6	10.6%
FIDA	13.0							2.6%
BADEA				6.4				1.3%
Total	13	36.4	268.4	91.7	66.6	31.4	507.5	100%
En %	2.6%	7.2%	52.9%	18.1%	13.1%	6.2%	100.0%	

2.3.2 Les conflits armés mais également certains problèmes de gouvernance ont rendu peu active la coopération entre le Congo et ses principaux partenaires. La reprise des relations depuis la fin des conflits est marquée par deux phases à savoir : tout d'abord la série des interventions visant à répondre aux besoins urgents issus des conflits qui va de 2001 à 2006, et les nouveaux cadres de partenariat couvrant la période 2008-2010 plus orientés vers les questions de développement. Le tableau 3 ci-dessus résume les principaux secteurs de concentration des partenaires au cours de la première période.

2.3.3 Quoique le Congo n'ait pas encore adhéré à la Déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'aide, l'ensemble des Bailleurs de Fonds présents à Brazzaville se concertent régulièrement et ont tous aligné leurs interventions sur les priorités du DSRP 2008-2010. Ainsi, au titre des engagements en cours couvrant la période 2008-2010, les interventions de la Banque mondiale, estimées à 115 millions de dollars (au titre de dons) seront orientées vers les secteurs de la santé, l'agriculture et la réduction de la pauvreté en milieu urbain. La Commission européenne appuiera le Congo au titre de 10ème FED pour un montant d'environ 77 millions d'euros affectés au secteur du transport, à la gouvernance économique et l'environnement des affaires. La Chine appuie, la construction d'un barrage hydroélectrique, d'une centrale à gaz, la modernisation de l'aéroport de Brazzaville, le transport routier et l'eau potable à Brazzaville. L'accord de coopération signé en mars 2007 avec le Gouvernement français oriente les interventions de l'AFD vers la protection de l'environnement et de la biodiversité (y compris l'assainissement), l'éducation, la formation et la santé. **Le Groupe de BAD**, après l'opération d'apurement des arriérés où 33,3 millions d'UC ont été annulés, a appuyé le programme de réforme 2004-2007 par un concours de 7 millions UC. A cela s'ajoute le portefeuille en cours d'un montant de 19,17 millions d'UC destiné au renforcement de la gestion des finances publiques, à la réinsertion socio-économique (c.f. section 3.4) et à l'étude d'AEP. L'examen des domaines futurs de concentration des différents partenaires montre une insuffisance de ré-engagement dans la plupart des secteurs, notamment dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie (assainissement, eau potable), le renforcement des capacités et le développement du secteur privé.

Encadré 3 : Bref aperçu des interventions des bailleurs de 2001 à 2006

Dans le cadre des interventions d'urgence post-conflit (2001 à 2007), les efforts engagés par les autorités entre 2003-2004 dans le cadre des programmes de références ont permis au pays de conclure un accord avec **le Fonds monétaire international (FMI)** au titre de la FRPC d'un montant de 55 millions de DTS en décembre 2004. Dans la même dynamique, le Congo a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE en mars 2006. Toutefois, depuis octobre 2006, les résultats du programme sont en retrait par rapports aux engagements du Gouvernement. La FRPC a été suspendue pour être remplacée par un programme de référence dont la revue en octobre 2007 a encore mis en évidence la récurrence des faiblesses dans la gestion budgétaire. **La Banque mondiale** a financé entre 2002 et 2006 dans le cadre de ses stratégies transitoires cinq projets, représentant un volume d'engagements global de 104 millions de dollars (dont 69 millions sous forme de dons). Les projets sont orientés vers le renforcement des capacités de transparence et de gouvernance, la relance et l'appui aux communautés défavorisées, la lutte contre le VIH/SIDA, l'éducation de base et le programme DDR. La BADEA soutient la réhabilitation de l'hôpital Blanche Gomes (USD 6 millions). Outre l'accompagnement du Parlement de transition, **le PNUD** a appuyé le Gouvernement, sur la période 2004-2007 dans le domaine de la Gouvernance, la lutte contre la pauvreté, l'environnement, le VIH/SIDA et la réintégration des jeunes filles pour un montant total d'environ 11 millions de dollars USD. Le FIDA appuie la sécurité alimentaire pour un montant de USD 13 millions dans le cadre du projet de développement rural zone nord. Les autres organismes spécialisés des Nations Unies (UNICEF, FNUAP, ONUSIDA OMS) ainsi que l'ACBF sont également présents au Congo et assistent le Gouvernement dans leur domaine respectif de compétence. La Commission européenne a engagé pour la période 2002-2007 au titre des FED (6ème, 7ème 8ème et 9ème) environ 92,5 millions d'euros affectés, au renforcement institutionnel, à la santé, aux micro-réalisations, à la société civile, au transport entre Brazzaville et Pointe Noire et le remboursement des arriérés du Congo vis-à-vis de la BEI. Environ 10 M d'euros (hors FED) ont été consacrés au renforcement de la paix (DDR et désarmement dans le pool). **La Chine** intervient dans le secteur des infrastructures (barrage d'Imboulou et de Moukougoulou, la cimenterie de Loutété) l'adduction d'eau potable (Brazzaville, Mossaka et Sibi) les réhabilitations (hôpital de Loandji, stades Massamba-Debat, Palais du Parlement). Il n'y a pas de coopération financière directe entre les **Etats-Unis d'Amérique** et le Congo. Cependant, l'USAID intervient indirectement au Congo par le canal du Programme CARPE (Central Africa Regional Program for the Environment) dans le cadre du Partenariat pour le bassin du Congo. **La Coopération française**, outre la contribution à l'apurement des arriérés du Congo vis-à-vis de la BAD à financé sur la période 2001-2006 pour un montant total d'environ 15,8 millions d'euros les actions culturelles et de renforcement des capacités (fonction publique, municipalité, micro-projets, police judiciaire, investissement public etc).

2.3.4 L'examen des stratégies des autres partenaires met en évidence trois leçons essentielles. En premier lieu, pour faire face aux faibles capacités de l'administration nationale, la gestion des projets, est, soit directement assurée par les donateurs eux-mêmes (cas des bilatéraux et du système des Nations Unies) soit, elle est confiée à des ONG et/ou à un centre de services mis en place par le PNUD (Banque mondiale, Union Européenne). Dans ce dernier cas de figure, la Banque mondiale a créé des structures de gestion pour chacun de ses projets. En second lieu, pour éviter les lenteurs et la désignation de cadres n'ayant pas toujours les compétences requises, les bailleurs de fonds recrutent les cadres nationaux sur la base d'une sélection compétitive. Ces équipes sont renforcées par des assistants techniques qui apportent un appui déterminant à l'exécution des activités. En troisième lieu, du fait de la marge de manœuvre financière dont dispose l'Etat dans un contexte pétrolier favorable, les bailleurs de fonds s'accordent avec l'Etat pour un cofinancement pouvant atteindre 50 % du montant des projets. La Banque entend tirer les leçons nécessaires de ces trois domaines d'expérience pour la mise en œuvre de la stratégie du DSPAR 2008-2012. En outre, au cas où l'utilisation d'une administration publique ou d'une ONG comme agence d'exécution serait envisageable pour certains projets de la présente stratégie, la question de leur capacité sera examinée au cas par cas.

III. STRATÉGIE D'AIDE DU GROUPE DE LA BANQUE

3.1 Bien fondé et résultats ciblés de l'intervention de la Banque

3.1.1 En vue de faire face aux défis issus des conflits et en particulier réduire la pauvreté (c.f. tableau 1 page 8), le Congo s'est doté successivement du programme de la « nouvelle espérance » et d'un DSPR intérimaire. Le DSRP complet, adopté en mars 2008 par le Gouvernement, intervient à une période riche en promesses et opportunités tout en présentant des défis et des contraintes majeurs. Les perspectives d'un développement accéléré et plus largement partagé n'ont jamais été aussi favorables. Les partenaires au développement du pays font preuve de leur engagement à accroître d'une manière significative leur appui, et la présence de nouveaux acteurs dotés de fortes capacités est de plus en plus ressentie au niveau national (c.f. § 2.3.2). Toutefois, nonobstant les progrès accomplis dans le cadre des programmes antérieurs, le défi d'une croissance autoentretenu et d'un développement équitable au Congo reste encore, dans une grande mesure, à relever. Le niveau de pauvreté (ECOM 2005), est parmi les plus élevés d'Afrique et les indicateurs de développement demeurent parmi les plus faibles, en particulier l'accès limité à l'eau potable, à l'assainissement, à l'énergie et à des services publics performants (c.f. encadré 2). Les travaux préparatifs du DSRP ont clairement montré que les faiblesses des capacités institutionnelles, et l'ampleur de la dégradation des infrastructures suite aux conflits, nécessitent l'appui financier et l'expertise des partenaires au développement pour permettre au Congo de progresser vers les OMD d'ici la date cible de 2015.

3.1.2 Le Groupe de la Banque africaine de développement est à même d'apporter, en étroite collaboration avec les autres partenaires qui soutiennent le DSRP, une contribution plus substantielle et plus efficace, afin d'aider le Congo à relever les défis majeurs auxquels il est confronté. C'est dans ce contexte que sa stratégie d'assistance pour la période 2008-2012 vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD à travers deux domaines d'intervention clés : (i) développer les infrastructures pour soutenir la croissance et améliorer le cadre de vie ; et (ii) Promouvoir la stabilité du cadre macroéconomique et la croissance. Il existe de nombreuses synergies entre les deux domaines d'intervention de la Banque. Le premier domaine d'intervention, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base (eau potable, assainissement et électricité), est crucial pour la croissance, le développement du secteur privé, l'élargissement de l'accès aux services de base et la

création de l'emploi. Le second domaine d'intervention, axé sur l'amélioration de la gestion des ressources publiques et du climat des affaires vise à fournir un contexte requis pour améliorer la gouvernance économique et la lutte contre la corruption en vue d'attirer les investissements nationaux et internationaux et garantir une croissance favorable à l'accès des plus démunis aux services de base.

3.1.3 Ces deux domaines qui résultent d'une large consultation du Gouvernement et des parties prenantes congolaises, s'appuient également sur les résultats des études sur la croissance et réduction de la pauvreté réalisées par la Banque et celles des autres partenaires au développement. Ils s'alignent complètement sur les priorités nationales notamment l'axe stratégique n°3 du DSRP 2008-2010 et l'axe stratégique n°2 du DSRP auquel s'identifie complètement le second pilier du DSPAR. Les choix de la Banque ont été aussi guidés par le souci de complémentarité avec les domaines de concentration des différents partenaires au développement qui montrent une insuffisance de ré-engagement dans la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et l'appui au développement du secteur privé. Il s'agira d'intensifier la coordination avec les interventions en cours et programmées de l'AFD (assainissement), de l'UE (transport et climat des affaires) et de la Chine (énergie et transport routier) pour ne citer que ceux là, en vue de renforcer la synergie et réduire le double emploi afin d'accroître l'efficacité des ressources engagées. Ces choix sont en adéquation avec les priorités opérationnelles du FAD XI qui mettent l'accent sur les infrastructures, la gouvernance et l'intégration régionale. Ils assurent la continuité des deux opérations du portefeuille actif (PARSEG et PACDIP). Enfin, il a été tenu compte des ressources allouées au Congo en particulier le niveau indicatif de l'allocation pays de 17,06 millions d'UC au titre du FAD XI pour l'année 2008 mais également de la possibilité de cofinancement avec l'Etat congolais, compte tenu de l'amélioration de sa situation budgétaire (c.f. annexe II (c)).

✓ **Domaine d'intervention I : Développer les infrastructures pour soutenir la croissance et améliorer le cadre de vie**

3.1.4 L'objectif de ce pilier est d'accroître la proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable et un meilleur système d'assainissement mais également de contribuer à la réhabilitation des infrastructures d'électricité. La défaillance de ces services publics constitue des contraintes majeures pour les populations démunies qui sont souvent soumises à des conditions de vie épouvantables. Le point d'entrée de la Banque dans ce pilier sera un projet d'eau et assainissement pour un montant pouvant atteindre 14 millions d'UC au titre du FAD-XI.

3.1.5 **L'accès à l'eau potable et assainissement s'est amélioré.** Malgré le potentiel hydraulique important, le taux de couverture en eau potable ne dépasse pas 40% au niveau national. Selon l'ECOM 2005, 10% des ménages mettent au moins une heure pour accéder à une source d'eau potable et cette tâche incombe en général aux enfants et aux femmes. De même, l'accès des populations à un assainissement individuel ou collectif en milieu urbain et rural est quasi inexistant, le taux de couverture en assainissement individuel adéquat (WC avec chasse d'eau et latrines ventilées améliorées) est de l'ordre de 10,5% et le reste des infrastructures, soit 89,5%, est constitué de latrines non conventionnelles. Cela constitue une menace pour l'environnement dans la mesure où le non traitement des eaux usées et l'absence de décharge municipale où les ordures sont déversées dans les terrains vagues, les ruelles ou les bordures de marchés contribue au dégagement des odeurs fétides et la prolifération d'insectes vecteurs des épidémies. Le Congo a souscrit aux Traités Internationaux assurant la disponibilité des ressources en eau et garantissant l'accès de tous sans discrimination à l'eau potable. Le Gouvernement a élaboré à cet effet en janvier 2007 une lettre de politique sectorielle fixant les objectifs à atteindre notamment la desserte en eau potable et un meilleur système

d'assainissement de tous les chefs lieux des départements (12). L'objectif est, d'une part, de relever le taux de couverture en eau en milieu urbain à 90% et celui en milieu rural à 75% à l'horizon 2015 et, d'autre part de rehausser la proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement à 44,9 %. La Banque intervient déjà dans ce secteur à travers le projet d'urgence post conflit (PARSEG) dont l'une des composantes vise l'assainissement des trois quartiers périphériques de Brazzaville. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie tout en assurant la réinsertion socio-économique des plus démunis à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre. L'intervention dans le cadre du présent DSPAR s'appuiera sur les résultats de l'étude en cours, financée par la Facilité africaine de l'eau (FAE) qui vise à faire un diagnostic global du secteur en vue de dégager les contraintes majeures et les voies et moyens pour les atténuer. L'étude fournira des projets prioritaires détaillés pour le règlement des problèmes relatifs à l'assainissement des eaux usées domestiques, des eaux pluviales de Brazzaville et Pointe-Noire et des problèmes aigus d'érosion régressive menaçant les environnements immédiats de la ville de Brazzaville. Outre le renforcement des capacités des structures d'intervention du secteur et la réalisation des ouvrages, l'intervention de la Banque contribuera aussi à la mise en place d'un système permanent de collecte et de traitement des ordures ménagères par la promotion des méthodes participatives et la vulgarisation des techniques adaptées et à faible coût de gestion des excréta.

3.1.6 L'accès aux infrastructures d'électricité et de transport s'est amélioré. En raison de leur rôle transversal, la destruction des infrastructures a altéré sérieusement la qualité des services sociaux de base tout en réduisant la productivité des secteurs susceptibles de promouvoir une croissance économique propauvre forte et durable. L'appui de Banque permettra l'amélioration de l'accès des plus pauvres à un approvisionnement en électricité fiable respectueuse de l'environnement pour accroître la productivité et améliorer la qualité de vie. Le Gouvernement, sur financement chinois, a entrepris la construction d'un barrage hydro-électrique de 120 MW ; et une centrale à gaz de 300 MW. La mise en service de ces installations est prévue respectivement pour 2009 et 2010. **En cas de ressources additionnelles dans le cadre du FAD XI**, la Banque apportera son appui au projet de distribution d'électricité en faveur des localités et centres ruraux en vue de pourvoir aux besoins d'éclairage des centres sociaux de base et des ménages, l'alimentation électrique, la transformation et la conservation des produits agricoles et halieutiques. **Dans le cadre du FAD XII, la Banque** soutiendra les efforts du Gouvernement visant l'amélioration des transports en privilégiant les corridors régionaux pour renforcer l'intégration régionale et le désenclavement des zones rurales à travers la réhabilitation des pistes et infrastructures routières aux bénéfices directs des communautés rurales. La sélectivité des interventions dans ce secteur de transport fera l'objet d'un examen lors de la revue du DSPAR en 2010. Elle tiendra compte des résultats des études programmées dans le cadre du présent DSP ainsi que du montant indicatif des ressources mobilisables sur l'enveloppe régionale en faveur des projets routiers intégrateurs du Congo. En liaison avec l'objectif de développement agricole pour réduire la dépendance alimentaire du pays et favoriser les échanges, les interventions de la Banque, en mettant un accent sur la promotion du partenariat public-privé, s'appuieront sur les différentes études en cours pour mieux cibler les segments prioritaires à fort potentiel intégrateur parmi ceux pour lesquels le Gouvernement a sollicité une intervention de la Banque notamment: i) la route de désenclavement reliant Ouessou – Ketta – Sembe – Souanké – Frontière du Cameroun ; (ii) la construction du pont rail Brazzaville-Kinshasa (iii) le projet intégré de développement du corridor régional combinant l'aménagement du Port de Pointe-Noire, la réhabilitation du Chemin de fer Congo-océan et l'amélioration de la navigabilité sur les fleuves Congo et Oubangui en coordination avec les autres partenaires impliqués, notamment l'Union européenne et l'AFD.

Domaine d'intervention II : Promouvoir la stabilité du cadre macroéconomique et la croissance.

3.1.7 Le domaine d'intervention n° 2 soutiendra l'axe stratégique n°6 du DSRP visant à créer des conditions requises pour une croissance équitable, apte à réduire la pauvreté. Il s'agit d'une part d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique par le renforcement du système d'allocation des ressources pour que la croissance actuelle, tirée par le pétrole, soit profitable à un grand nombre, et, d'autre part, d'améliorer l'environnement des affaires pour stimuler les investissements et l'initiative privée en vue de garantir une croissance sur une base élargie favorable à l'emploi. L'intervention de la Banque en soutien à ce second pilier sera sous forme d'un appui institutionnel d'un montant d'au moins 2 millions d'UC au titre du FAD XI. Le choix de cet instrument se justifie par les faiblesses administratives et institutionnelles que connaît le Congo et qui nécessitent des actions ciblées de renforcement des capacités en faveur des structures en charge de la mise en œuvre des réformes. Celles-ci seront identifiées en coopération avec les autorités tout en recherchant la synergie avec les opérations des autres bailleurs de fonds notamment l'Union Européenne. Outre les ressources du FAD XI, destiné au secteur public, la Banque entend également appuyer le développement économique du Congo par le truchement de son guichet spécialisé dans les opérations avec le secteur privé. L'assistance de la Banque pourrait être apportée sous forme de conseils, d'appuis financiers aux entreprises et de promotion d'un partenariat efficace.

3.1.8 La stabilité macroéconomique est assurée pour une meilleure allocation des ressources en faveur des secteurs propauvres. L'équilibre des comptes macroéconomiques congolais repose exclusivement sur les ressources pétrolières qui représentent près de $\frac{3}{4}$ des recettes fiscales de l'Etat. Dans ces conditions, le budget de l'Etat devient l'instrument majeur pour assurer la répartition équitable de ces ressources en faveur de l'ensemble de la population. Or l'une des grandes faiblesses de la gestion macroéconomique congolaise est la chaîne d'exécution des dépenses publiques comme l'ont mentionné plusieurs études spécialisées. C'est ainsi que la Banque a soutenu le Gouvernement à travers le PARE qui a permis de sécuriser les ressources fiscales ainsi que le PACDIP en cours d'exécution, visant à renforcer le contrôle de la chaîne des dépenses. Dans la continuité de ces actions en faveur de la gouvernance économique, la Banque entend élargir le champ d'action de son intervention à la question cruciale de marché public source de corruption et du gaspillage à l'origine de nombreux dérapages budgétaires. Le Gouvernement s'est engagé, dans le cadre des déclencheurs du point d'achèvement de l'IPTE, à mettre en place un nouveau système de passation de marchés conforme aux meilleures pratiques internationales, favorisant la transparence et la concurrence. Une Commission des réformes des Marchés publics a été créée en juillet 2006 et un projet de nouveau code de passation des marchés est en cours de finalisation avec l'assistance de la Banque mondiale. L'appui institutionnel de la Banque permettra : (i) la mise en place et la définition explicite des attributions des organes de passation des marchés, de contrôle et d'arbitrage indépendants ; (ii) l'appui aux structures pour la préparation, l'évaluation et le suivi des dossiers d'appel d'offre ; et, (iii) le renforcement des capacités des agences gouvernementales d'exécution des projets et les entreprises publiques et parapubliques pour améliorer leur efficacité dans les achats de biens d'équipement et/ou de fournitures financés par la Banque et les bailleurs de fonds. Le renforcement des capacités permettra d'envisager, lors de la revue du DSP en 2010, un appui de la Banque aux efforts de réformes du Gouvernement visant à promouvoir la bonne gouvernance à travers le FAD XII sur la période 2011-2012.

3.1.9 L'environnement des affaires est amélioré pour stimuler une croissance durable et équitable. La faiblesse et la lourdeur des services administratifs et judiciaires ainsi que les difficultés d'accès au crédit n'encouragent pas les entreprises nationales et étrangères à appuyer le développement du Congo. Le Gouvernement est conscient du fait que la stimulation des investissements privés est un élément essentiel pour assurer une croissance favorable aux pauvres et promouvoir la gouvernance. Outre la question de la transparence du système de passation des marchés publics qui facilitera l'accès des PME et PMI aux débouchés qu'offrent les investissements publics, la Banque compte, dans le cadre de l'appui institutionnel, assurer la continuité de ses actions dans le domaine de la gouvernance économique en l'élargissant aux questions liées à l'amélioration de l'environnement des affaires. Cette intervention est conforme à la stratégie de la Banque pour le secteur privé (ADB/BD/IFS/2007/149) et vise à appuyer les efforts du Gouvernement à travers notamment : (i) le renforcement des capacités et la définition claire des missions des principaux acteurs du secteur privé notamment les syndicats patronaux, les associations professionnelles, les ONG spécialisées et les organisations féminines ; (ii) l'institutionnalisation d'un mécanisme de dialogue entre le secteur public et les acteurs du secteur privé pour promouvoir la responsabilité, la transparence et l'obligation de rendre compte ; (iii) l'amélioration du cadre juridique et réglementaire et le renforcement des structures judiciaires pour garantir le droit de propriété et capitaliser les différentes actions déjà entreprises par le Gouvernement notamment la transcription des dispositions du traité OHADA dans les textes nationaux.

3.1.10 La base productive est diversifiée par un appui au développement des entreprises privées. En synergie, avec les réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires visant à éliminer les obstacles à une croissance équitable et encourager les entreprises nationales et étrangères à appuyer la diversification, la Banque poursuivra l'identification des projets du secteur privé pour la constitution d'un portefeuille à haut rendement. Conformément à sa stratégie pour le secteur privé, les priorités stratégiques seront axées sur : (i) l'appui aux entreprises privées et aux institutions financières (lignes de crédit, renforcement des capacités, appui direct, partenariats potentiellement efficaces etc) ; et (ii) le développement du partenariat public privé pour la mise en place d'infrastructure compétitive pour l'amélioration de l'offre et la qualité des services dans les domaines de l'énergie, du transport, de l'eau et des télécommunications. Le diagnostic que fournira les études sectorielles prévues dans le cadre de la présente stratégie et le séminaire de promotion d'investissement que la Banque entend organiser au Congo permettront de limiter le champ des interventions à un nombre relativement réduit de projet qui offrent le meilleur choix stratégique. Un accent particulier sera mis sur l'appui aux actions des femmes entrepreneurs qui sont organisées au sein d'associations structurées et représentées à travers les groupements et coopératives de caution solidaire.

3.1.11 D'ore et déjà, la Banque se prépare à jouer son rôle catalyseur en fournissant un appui direct, en partenariat avec d'autres institutions financières, dans le cadre du projet d'exploitation de Potasse (engrais) dans les champs de saumure de Mengo (Pointe Noire). Le projet Kouilou qui vise la production annuelle de 580 000 tonnes de potasse prend en compte d'importantes préoccupations liées au développement local, à la préservation de l'environnement et à la main d'œuvre locale à travers notamment : (i) la création d'emplois pendant la construction, et des emplois locaux permanents pendant la phase d'opération auxquels seront associés des programmes de formation ; (ii) la création de nouvelles PME dans la zone du projet et sous-traitance auprès des compagnies locales et régionales ; (iii) l'amélioration des infrastructures locales à travers notamment le projet d'expansion du port de Pointe-Noire ; et, (iv) l'amélioration du cadre environnemental et de la pollution atmosphérique par l'utilisation du gaz naturel actuellement brûlé et rejeté dans l'air au Congo.

3.1.12. De même, conformément à sa politique dans le cadre du développement d'un secteur financier national capable de mobiliser les ressources requises au financement des investissements prioritaires, la Banque examinera l'éventualité d'une intervention sous forme de prise de participation au capital de la Banque de l'habitat du Congo (BHC) en cours de constitution. L'objectif est de répondre au problème de logement, issu de l'urbanisation trop forte du pays à l'origine de l'étalement des quartiers périphériques où la majorité des ménages vit dans des habitations insalubres et précaires.

Tableau 4 : Cadre de résultats et programme de prêts du FAD-XI

DOMAINES D'INTERVENTION	SECTEUR D'ACTIVITE	INDICATEURS DE RESULTATS
Domaine d'intervention n°1 : Infrastructure et cadre de vie	1.1 Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion de la population ayant accès à meilleur système d'assainissement passe de 10,2 % en 2006 à 44,9 % en 2012 • Les érosions régressives des quartiers de Brazzaville sont traitées d'ici 2010 • La proportion de la population ayant accès à l'eau potable passe 48,5 % en 2006 à 74,3 % en 2012 • Le taux de prévalence des maladies liées à l'assainissement ainsi que celles d'origines hydriques (paludisme, diarrhées ; cholera ; typhoïde) est réduit • Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de 75 ‰ en 2006 à 56,3 ‰ en 2012 • Réduction du temps d'accès à une source d'eau potable
Domaine d'intervention n° 2 : Croissance propauvre et stabilité macroéconomique	2.1 Stabilité macroéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • La part des dépenses allouées aux secteurs prioritaires du DSRP représente au moins 30 % des dépenses primaires totales sur la période 2008-2012 • Le nouveau code de passation des marchés, conforme aux meilleures pratiques internationales est adopté et mis en œuvre au plus tard à partir de 2010 • Les organes de passation des marchés, les structures • La chaîne des dépenses publiques rationalisées est fonctionnelle en 2009 • L'exécution du budget et le système de contrôle interne et externe des dépenses sont renforcés
	2.2 Environnement des affaires et diversification	<ul style="list-style-type: none"> • Les textes de l'OHADA sont transcrits et harmonisés avec les textes nationaux et la réforme du système judiciaire est finalisée d'ici 2010 • Les capacités des acteurs du secteur privé sont renforcées avec un accent particulier sur l'autonomisation économique des femmes • Le mécanisme de mise en œuvre du fond de garantie est opérationnel • La part du secteur non pétrolier dans le PIB passe 64 % en 2006 à moins de 50 % en 2012

3.2 Activités autres que les projets

La Banque renforcera ses travaux d'analyse à travers des études économiques et sectorielles (ESS) fournissant une base d'information pour mieux cibler ses interventions au cours des prochains cycles du DSPAR sur les deux domaines prioritaires du Congo à savoir : la réhabilitation des infrastructures et la relance des secteurs clés pour une croissance durable et équitable. La Banque lancera l'étude *agricole* pour mieux cerner les contraintes et le potentiel de ce secteur et contribuer ainsi à la réduction de la dépendance alimentaire du pays tout en assurant la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources naturelles. La revue du secteur de transport, l'étude du pont rail Brazzaville-Kinshasa dans le cadre régional, et le profil de gouvernance en cours d'élaboration permettront également de constituer des bases de connaissance pour guider les interventions au cours du FAD XII. La Banque apportera aussi son assistance dans le cadre de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE au point d'achèvement de cette initiative. Elle suivra en particulier la gestion des ressources y afférentes en faveur des secteurs prioritaires. Enfin, des formations seront organisées pour renforcer l'expertise des gestionnaires de projets et des responsables nationaux dans les acquisitions de biens et services et les décaissements.

3.3 Allocation des ressources en fonction de la performance et suivi du DSP

3.3.1 L'allocation totale inclut les ressources qui seront allouées au Congo dans le cadre du FAD XI (2008-2010) dont le montant indicatif est de 17,06 M UC en 2008 et une partie des ressources du FAD XII (2011-2012). Deux projets et deux études sectorielles seront financées dans le cadre du FAD XI à savoir : (i) le projet d'alimentation en eau potable et assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire (14 M UC) et le projet d'appui à l'amélioration de l'environnement des affaires (2 M UC) ; et, (ii) les études sectorielles portant respectivement sur le transport et l'agriculture (1 M UC). En cas d'allocation de ressources additionnelles au cours du FAD XI, celles-ci seront en priorité orientées vers l'électrification en milieu rural. Deux opérations seront financées sur ressources du FAD XII à savoir : (i) un projet de transport ; (ii) un programme d'appui aux réformes en matière de gouvernance et le programme d'électrification en milieu rural au cas où celui-ci n'aurait pas été financé dans le cadre du FAD XI. Les repères convenus avec les autorités pour améliorer la performance du pays dans le cadre de l'EPIP, et accroître les allocations futures du pays sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5
Cadre de référence pour mesurer la performance

Politiques à mettre en œuvre	Situation année de base (2008)	Objectifs visés au plus tard en 2010	Objectifs 2012
Politiques de gestion économique			
Politiques de gestion macro-économique et de finances publiques (moyen de vérification : rapports revues programmes de réformes soutenus par FMI)	Programme de référence en cours d'exécution	Retour à un programme FRPC en 2008 et dernière revue du programme en 2010 satisfaisante	Conclusion d'un programme triennal subséquent avec le FMI
Politiques favorables à l'inclusion sociale et à l'équité			
Politiques d'équité dans l'utilisation des ressources publiques (moyen de vérification : rapports revues programmes de réformes soutenus par IBW et rapports revues du PACDIP)	Taux d'exécution des dépenses publiques prioritaires est de 55%	Taux d'exécution des dépenses publiques prioritaires est de plus de 70%	Taux d'exécution des dépenses prioritaires du DSRP est de 90 %
Politiques de gestion du secteur et des institutions publiques			
Transparence, responsabilisation et corruption dans le secteur public (moyen de vérification : rapports revue PACDIP et rapports revues programmes de réformes soutenus par IBW)	Le cadre législatif et réglementaire des marchés publics non révisé	Le cadre législatif et réglementaire des marchés publics est révisé	Le cadre législatif et réglementaire des marchés publics est conforme aux bonnes pratiques internationales, et la documentation s'y attachant est complète
Performance du portefeuille (moyen de vérification : rapports supervision et revue portefeuille)	-Taux de projets à risque : 0%.	Taux de projets à risque maintenu à 0%.	Taux de projets à risque: maintenu à 0%.

3.3.2 **Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie** se fera dans le cadre institutionnel national de coordination de la mise en œuvre du DSRP et des autres Programmes financés par les bailleurs de fonds notamment les revues conjointes avec les IBW. La Direction générale du plan et du développement (DGPD) et le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) en charge du suivi et évaluation du DSRP produiront les rapports annuels relatifs aux indicateurs du DSP. La Banque appuie dans le cadre des projets PAGE (DGPD) et PACDIP (CNSEE), le Programme pluriannuel de développement statistique (PPDS) du Gouvernement, en vue d'actualiser les résultats de l'ECOM et de l'EDS d'ici 2010. Les enquêtes fourniront les bases de données brutes pour la construction des indicateurs socioéconomiques, les indicateurs du cadre de vie et les indicateurs de gouvernance pour le suivi du DSRP et du DSP. En vue de mesurer les performances de la Banque, les revues sectorielles, les supervisions et les revues de portefeuille s'aligneront sur le cadre des résultats. A mi-parcours de la Stratégie c'est-à-dire en 2010, un rapport présentera un bilan détaillé des résultats et déterminera s'ils correspondent toujours aux objectifs à plus long terme dans l'état actuel du pays. Les activités précises et les résultats à atteindre dans le cadre des projets financés sur les ressources du FAD XII seront également déterminés à cette occasion, Le cadre de suivi sera ajusté en conséquence.

3.3.3 Parmi les autres questions qui feront l'objet de dialogue avec le Gouvernement au cours de la mise en œuvre de la stratégie, figurent : (i) la politique d'inclusion sociale et d'équité, notamment l'allocation suffisante et l'exécution satisfaisante des dépenses en faveur des secteurs propauvres du DSRP ; et, (ii) le progrès accompli dans la mise en œuvre des réformes relevant des questions transversales notamment les actions de la lutte contre la corruption, la transparence dans le domaine des industries extractives, la politique en matière de genre, la protection de l'environnement, et les efforts d'intégration régionale.

3.4 Etat du portefeuille

Le portefeuille de la Banque au Congo est en reconstruction depuis la normalisation des relations avec le pays à fin 2004. Il comporte, à ce jour, trois (3) opérations actives dont une, le Projet d'appui à la gestion économique (PAGE), s'achève à fin juin 2008. Le montant cumulé des opérations actives s'élève à 19,17 millions UC mais le taux de décaissement reste faible à 7% à fin mai 2008 (c.f. annexe I-A et I-B). Le projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et du suivi de la pauvreté (PACDIP), approuvé en décembre 2006 a démarré ses travaux et ne présente aucune difficulté tant du côté de la Banque que du côté du Gouvernement. Le Projet Multisecteur d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD) vise : (i) la diversification, et le renforcement des opportunités de formation pour l'emploi ; et (ii) l'appui à la réinsertion socio-économique (assainissement santé). Approuvé depuis mars 2006, le démarrage de ce projet a connu des difficultés, en partie, liées à la nécessité d'initiation des homologues congolais et des problèmes de coordination entre les départements ministériels concernés. Enfin, l'étude d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire d'un montant d'environ 1,32 millions d'UC est en cours d'exécution. La principale leçon qui émerge des projets actifs actuels est que la longue période sans projets (entre 1994 et 2002) a érodé sérieusement la mémoire et les capacités de l'administration à gérer les projets BAD. C'est pourquoi, un atelier sous-régional de formation auquel ont participé les représentants du Congo Brazzaville a été organisé en juillet 2007 à Kinshasa. Dans le cadre de la présente stratégie, outre les missions de supervisons des projets qui seront régulières, une mission de suivi du portefeuille sera effectué en 2008 et une revue de portefeuille est prévue pour 2009. Par ailleurs, le bureau de la Banque en RDC couvrant le Congo Brazzaville, joue un rôle fondamental dans l'amélioration de la qualité du portefeuille y compris le suivi régulier des instances relatives aux projets.

3.5 Gestion des risques

3.5.1 La stratégie de la Banque pourrait être confrontée aux risques liés : (i) à la stabilité politique et sociale intérieure; (ii) à la faiblesse des capacités institutionnelles ; et (iii) aux fluctuations des ressources pétrolières.

3.5.2 *Le maintien de la stabilité politique et sociale est assujetti à des risques endogènes* notamment l'échec de la politique de réconciliation nationale et du processus DDR du fait des difficultés de réinsertion des ex-combattants. Cependant, la volonté affirmée du gouvernement, le dialogue et l'appui politique et financier de l'ensemble des partenaires pour la consolidation de la démocratie et la promotion de la bonne gouvernance sont de nature à réduire ce risque. En outre, l'amnistie des principaux opposants et l'adhésion du CNR au processus de paix constituent des pas importants vers la réconciliation totale. Pour ce qui est de la demande sociale, notamment pour le partage des dividendes pétroliers, l'allocation des ressources en faveur des secteurs prioritaires du DSRP, le règlement des arriérés intérieurs (pensions, salaires et bourses) d'une manière transparente, l'amélioration de l'accès aux services sociaux (santé, éducation, formation professionnelle), les actions de lutte contre la corruption et la réforme des marchés publics renforceraient la cohésion sociale

3.5.3 *Le risque lié à la faiblesse des capacités institutionnelles* pourrait également entraver la mise en œuvre des réformes économiques et structurelles et poser un sérieux problème d'appropriation. Ce risque sera atténué par les efforts de renforcement des capacités institutionnelles par les différents partenaires du Congo (y compris la Banque) qui ont tous inclus le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le programme de leurs interventions respectives.

3.5.4 *Les risques exogènes* liés à un flux défavorable en terme de revenus pétroliers pourront être contrôlés dès lors que le gouvernement maintienne sa politique budgétaire prudente visant réduire de 10 dollars EU/baril le prix du pétrole retenu pour le calcul des recettes budgétaires et de stériliser les recettes pétrolières additionnelles dans le compte de dépôt auprès de la BEAC. De plus, les efforts de relance des autres secteurs de l'économie (agriculture, forêt, secteur privé) dans le cadre du DSRP devraient permettre de contrôler ce risque. Enfin, le niveau insoutenable de la dette publique extérieure constitue également un risque qui pourra être traité dans le cadre de l'initiative PPTE.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusion

Le Congo émerge d'une longue période des conflits armés internes dans lesquels il s'est enlisé au cours des années 90. Le Gouvernement a fait des progrès dans le domaine des réformes structurelles et dispose d'un DSRP qui définit clairement les priorités en matière de lutte contre la pauvreté et la promotion de la gouvernance notamment la transparence dans le secteur pétrolier. La croissance économique enregistrée est exclusivement liée au pétrole et ne s'est pas encore traduite par l'amélioration des indicateurs socio-économiques dont certains demeurent parmi les plus faibles d'Afrique. L'opportunité d'une conjoncture pétrolière favorable, les allègements attendus de la dette dans le cadre de l'IPTE et l'appui des partenaires au développement offrent des options sérieuses au Gouvernement pour réduire la pauvreté massive du pays. Le Groupe de la Banque, en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement, poursuivra ainsi son soutien à la mise en œuvre du DSRP adopté par le Gouvernement en mars 2008 notamment les axes relatifs à l'amélioration des infrastructures, du cadre de vie et la promotion d'une croissance propauvre. Dans ce contexte, les piliers d'intervention de la Banque, au cours de la période 2008-2012, seront articulés autour de : (i) développement des infrastructures pour soutenir la croissance et améliorer le cadre de vie ; et (ii) promotion de la stabilité du cadre macroéconomique et la croissance.

4.2 Recommandations

Les Conseils d'administration sont invités à approuver le programme d'activités du présent DSPAR et les opérations proposées pour le Congo sur la période 2008-2012, sur la base d'une allocation maximale de ressources pour le FAD XI de 17,06 millions d'UC sous forme de don. Le montant de cette allocation a été déterminé sur la base de la performance en 2007 du pays. Il évoluera en fonction de la performance du pays dans le cadre de l'EPIP.

Annexe I-A : Opérations en cours du Groupe de la Banque (en Millions d'UC)

Projet par secteur	Guichet	Date d'approbation	Date signature	Date mise vigueur	Date de clôture	Montant approuvé	Montant décaissé	Montant annulé	Engag. Net d'annulation	% décaissement
Projet d'appui à la gestion économique (PAGE)	FAD	17/09/03	28/11/03	24/03/04	30/06/08	0,500	0,259	0,0	0.500	51,86
Projet d'appui à l'amélioration du circuit de la dépense et des indicateurs de la pauvreté (PACDIP)	FAD	20/12/06	23/04/07	23/04/07	31/12/09	2,550	0,0	0,0	2.550	0,0
Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés (PARSEGD)	FAD	15/03/06	17/05/06	17/05/06	31/12/11	14,800	0,525	0,0	14.800	3,55
Etude d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Brazzaville et Pointe noire (1,49 millions d'euros)	FAE					1,32	0,70	0,0	1,32	46,81
TOTAL	-	-	-	-	-	19,17	1,40	0,0	19,17	7,3

Annexe I-B : Indicateurs de performance du portefeuille

Indicateurs	Niveau en 2007
Nombre de projets et études en cours d'exécution	4
Durée moyenne d'exécution (en années)	1,5
Délai de l'identification à l'entrée en vigueur (en jrs)	465
Pourcentage de projets à problèmes	0
Pourcentage des projets à risque	0
Engagement à risque	Néant
Montant total du portefeuille (en millions UC)	19.17
Ratio de décaissement (en %)	7,3
CPPR durant de l'année (oui/non)	Non
Moyenne de supervision (Nbre de missions)	2
Taille moyenne des opérations (en millions UC)	4,79-

Annexe I- C : Leçons tirées de la mise en œuvre du DSP 2005-2008

1 Leçons pour la Banque

- (i) La courte durée de mise en œuvre effective du DSPAR (moins de 2 ans) et les difficultés de collectes statistiques liées au contexte post conflit du Congo ont rendu difficile l'obtention des résultats de l'impact réel de la stratégie de la Banque sur le développement économique et social du pays;
- (ii) Il y a également le délai entre le moment où la stratégie de la Banque a été adoptée dans le cadre du DSPAR et le moment où les projets censés soutenir cette stratégie ont été lancés et mis en œuvre sur le terrain;

2 Leçons pour le Gouvernement

- (i) L'existence d'une seule enquête statistique (l'ECOM-EDS) qui date de 2005 n'a pas permis de disposer de séries économiques et sociales en vue de mesurer quantitativement les résultats enregistrés dans la mise en œuvre du DSPAR et en particulier dans les progrès en matière de réductions de la pauvreté.
- (ii) L'absence d'un cadre formel de suivi et évaluation du DSRP au niveau gouvernemental constitue également un handicap majeur pour la coordination et la centralisation des informations liées à la mise en œuvre des stratégies du pays. Il en résulte des difficultés importantes dans la mesure des efforts effectivement déployés par le Gouvernement tout comme l'apport des partenaires au développement (y compris la Banque) dont les actions seraient ainsi moins visibles. ;
- (iii) L'engagement politique du Gouvernement de promouvoir la bonne gouvernance dans le pays n'est pas traduit, dans les faits, par un véritable soutien financier et en ressources humaines qualifiées aux Organes de contrôle que sont le Parlement, la Cour des Comptes et de discipline budgétaire ainsi que l'Inspection générale des Finances (IGF) ;
- (iv) Il ne suffit pas seulement d'augmenter les allocations budgétaires pro-pauvres pour espérer combattre la pauvreté encore faut-il se doter des structures d'exécution des dépenses efficaces pour s'assurer de l'impact réel sur les populations cibles.

Annexe II (A) - Principaux indicateurs économiques et financiers sélectionnés, 2004-2010¹

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
	Réalisation				Estim.	Projection			
	Variation annuelle en pourcentage								
Production et prix									
PIB à prix constants	3.6	7.8	6.2	-1.6	9.1	12.1	10.1	1.1	
Pétrolier	0.5	12.5	6.8	-17.2	14.6	23.3	15.4	-10.2	
Non pétrolier	5	5.4	5.9	6.6	6.9	7.3	7.5	7.2	
PIB à prix courants	20.9	30.7	25.9	-9.4	50.7	28.4	13.2	-5.8	
Déflateur du PIB	16.8	21.3	18.5	-7.9	38.2	14.5	2.8	-6.9	
Prix à la consommation (moyenne de la période)	3.7	2.5	4.7	2.6	4.0	4.0	3.0	3.0	
Prix à la consommation (fin de la période)	1.1	3.1	8.1	-1.7	5.0	3.0	3.0	3.0	
Secteur extérieur									
Exportations f.o.b (FCFA)	18.7	42.9	26.7	-12.0	59.6	35.3	12.9	-10.3	
Importations f.o.b (FCFA)	21.8	8.1	52.1	20.6	0.5	13.6	12.9	-0.9	
Exportations en volume	8.4	12.5	2.5	-15.6	15.5	22.9	15.1	-9.9	
Importations en volume	17.2	-2.1	40.0	19.1	-6.7	13.7	13.3	-0.7	
Termes de l'échange (détérioration -)	11.7	22.8	9.4	0.1	15.5	-1.3	-1.5	-0.7	
Taux de change effectif nominal	1.8	-0.6	-0.4	5.1					
Taux de change effectif réel	1.1	-0.4	1.6	3.1					
	(En pourcentage de la masse monétaire de début de période, sauf indications contraires)								
Monnaie et crédit									
Avoirs intérieurs nets	-1.6	-82.6	-80.3	-5.4	-189.2	-309.5	
Crédit intérieur	3.3	-68.3	-82.5	-3.2	-189.2	-309.5	
Crédit à l'État	1.9	-70.3	-84.4	-3.9	-192	-311.8	
Crédit à l'économie	1.3	0.4	1.9	1.1	2.8	2.4	
Masse monétaire	17.4	37.2	47.9	7.4	11.4	11.9	
Vitesse de circulation de la monnaie(hors pétrole)	3.2	2.5	1.9	1.9	1.9	1.9	
	(En pourcentage du PIB)								
Investissement et épargne									
Épargne nationale brute	11.6	11.2	24.5	6.9	30.2	38.4	41.1	38.0	
Investissement brut dont	22.5	21.6	22.9	26.2	18.5	16.6	16.1	17.6	
public (financé sur ressources intérieures)	5.3	5.7	5.9	6.1					
	(En pourcentage du PIB)								
Opérations financières de l'État									
Recettes totales (dons inclus) dont	21.6	67	44.4	43.1	48	53.5	52.2	52.1	
Recettes pétrolières	25.8	92.3	37.9	35.1	41.9	47.2	44.8	42	
Recettes non pétrolières	14.1	6	6.6	8	6.1	6.3	7.4	10.2	
Dépenses totales	8.3	13.6	27.4	32	19.6	15.9	14.7	16.3	
Dépenses courantes	5.3	16.1	18.4	21.4	11.9	9.1	7.9	8.5	
Dépenses en capital	18.5	5.9	9	10.6	7.6	6.8	6.8	7.7	
Solde global (déficit - base engagements)/1	3.6	15.6	17.1	11.1	28.4	37.6	37.5	35.9	
Solde primaire (déficit-) dont/2	9.8	20.8	21.5	13.9	30.1	37.8	36.4	33.2	
solde primaire hors pétrole (en % du PIB hors pétrole)	-25.9	-29.6	-51.3	-55.7	-41.8	-38.3	-34.8	-31.3	
Solde du compte courant/3	-3.4	13.7	1.6	-19.3	11.7	21.9	25.1	20.4	
Dettes publiques extérieures (fin de période)	198.7	102.1	81.5	72.9	46.7	35.1	30	31.7	
	(En pourcentage des exportations de biens et services)								
Service de la dette pub. Ext. (avant allègement)	14.5	11.7	13.7	10.9	3.9	2.7	2.3	1.5	
Dettes publiques extérieures	252.2	120.8	183.9	170.8	98.5	66.2	58.1	61.5	
	(En pourcentage des recettes publiques totales, dons exclus)								
Service de la dette pub.ext. (avant allègement)	37.8	25.7	25.2	20.6	6.8	4.5	4	2.6	
Dettes publiques extérieures	661.2	264.5	183.9	170.8	98.5	66.2	58.1	61.5	
	(En milliards de francs CFA, sauf indications contraires)								
Réserves extérieures brutes	59.9	410.1	920.4	983.1	2398.1	4925.1	7791.8	10524.7	
En mois d'importations (f o b)	1.2	7.8	10.5	9.3	22.9	41.4	58.1	79.2	
En pourcentage du PIB nominal	2.4	12.8	22.8	26.8	43.4	69.5	97	139.2	
PIB nominal	2,456	3,211	4,043	3,664	5523.7	7090.9	8029.1	7562.1	
Prix mondial du pétrole (en dollars US/baril)	37.8	53.4	64.7	71.1	112	116.3	114	113	
Production de pétrole (en millions de barils)	82.1	92.6	98.7	81.7	93.9	115.4	133.2	119.6	

Source: Autorités congolaises et estimations des services du FMI

1) Dons inclus

2) Recettes totales (hors dons) moins dépenses courantes (hors intérêts) moins dépenses en capitaux sur ressources propres

3) Incluant les transferts publics

Annexe II (B) : Balance des paiements de 2004 à 2011

(En milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
				Estim	Proj			
Compte courant	-86	439	67	-710	646	1550	2014	1545
Balance commerciale	1203	1927	2125	1528	3199	4601	5196	4507
Exportations, f.o.b.	1792	2562	3172	2791	4455	6028	6806	6103
Secteur pétrolier	1502	2282	2976	2576	4206	5702	6454	5720
Secteur non pétrolier	290	280	196	215	249	326	352	383
Importations, f.o. b.	-589	-635	-1047	-1263	-1256	-1427	-1610	-1596
Secteur pétrolier	-122	-113	-338	-465	-372	-415	-486	-339
État	-99	-116	-220	-249	-289	-330	-369	-398
Secteur privé non pétrolier	-368	-406	-489	-549	-595	-682	-755	-859
Balance des services	-711	-690	-1129	-1432	-1554	-1651	-1712	-1815
Revenus	-578	-797	-916	-795	-1000	-1422	-1493	-1173
Revenus du travail	-19	-33	-31	-34	-44	-84	-95	-84
Revenus des investissements	-559	-764	-885	-761	-956	-1338	-1398	-1089
Dont intérêts sur dette publique	-107.9	-39.5	-30.3	-26.9				
Transferts courants (nets)	0	-1	-13	-11	1	22	23	26
Privé								
Public								
Compte capital	9	7	6	16	30	33	38	46
Dons officiels	8	6	5	15	29	32	37	45
Dettes annulées								
Autres	1	1	1	1	1	1	1	1
Compte financier	2	-208	-66	161	738	944	816	1142
Investissements directs (nets)	465	409	522	716	752	704	746	898
Dont secteur pétrolier	413	369	426	438	557	617	753	659
Investissements de portefeuille	-5	-5	-1	-1	-1	-1	-1	-1
Autres investissements	-458	-612	-587	-554	-13	241	71	245
Moyen et long terme	-232	-471	-477	-390	-332	-414	-449	-342
Secteur public	-141	-336	-300	-237	-86	-83	-78	-11
Tirages	24	24	2	1	21	25	30	35
Projet	24	10	2	1	21	25	30	35
Programme	0	14	0	0	0	0	0	0
Amortissement	-165	-360	-302	-238	-107	-108	-108	-46
Variation nette des arriérés								
Dettes rééchelonnée								
Secteur privé	-91	-135	-177	-153	-246	-331	-371	-331
Secteur pétrolier	-84	-128	-167	-145	-236	-320	-362	-321
Secteur non pétrolier	-7	-7	-10	-8	-10	-11	-9	-10
Court terme	-226	-141	-110	-164	319	655	520	587
Erreurs et omissions	0	0	-350	264	0	0	0	0
Solde global des la balance des paiements	-73	237	351	-267	1416	2527	2869	2737
Financement	73	-237	-351	267	-1416	-2527	-2869	-2737
Variation des réserves	-41	-342	-518	-61	-1416	-2527	-2869	-2737
FMI (net)	0	0	4	0	0	0	-1	-2
Achats	6	0	6	0	0	0	0	0
Rachats	-6	-6	-2	0	0	0	-1	-2
Autres réserves	-41	-342	-526	-61	-1416	-2527	-2867	-2733
Financement exceptionnel	113		167	328	0	0	0	0
Variation des arriérés (nets)	-1613	10	28	-1578	0	0	0	0
Annulation de la dette	809	47	78	925	0	0	0	0
Rééchelonnement	917	48	61	981	0	0	0	0
Gap de financement	0	0	0	0	0	0	0	0

Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

Solde du compte courant		1.6	-19.3		11.7	21.9	25.1	20.4
Exportation en volume		7.8	-15.6		15.5	22.9	15.1	-9.9
Importation en volume		40	19.1		-6.7	13.7	13.3	-0.7
Prix à l'exportation		17.5	-12		59.6	35.3	12.9	-10.3
Prix à l'importation		8.6	20.6		-0.5	13.6	12.9	-0.9
Termes de l'échange			0.8	0.1	15.5	-1.3	-1.5	-0.7

Source: BEAC et estimations et projections des services du FMI

Annexe II (C) - Tableaux des opérations financières de l'Etat 2004-2011

(En milliards de FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Réalisation				Estim	Projection		
	(En milliards de FCFA)							
Recettes et dons	745.8	1246	1797	1579	2649	3722	4017	3650
Recettes	738	1240	1792	1564	2620	3690	3980	3605
Recettes pétrolières	530	1020	1531	1284	2312	3346	3595	3174
Recettes non pétrolières	208	220	261	280	308	344	385	431
Dons	8	6	5	15	29	32	37	45
Dépenses et prêts nets	656	745	1108	1172	1081	1125	1179	1230
Dépenses courantes dont	496	575	743	784	659	643	637	645
<i>Masse salariale</i>	123	130	135	142	167	182	196	210
Autres dépenses courantes	230	270	402	518	395	377	359	356
Biens et services	55	62	85	135	160	169	179	188
Charges communes	52	66	96	81	30	35	33	30
Transferts	123	142	221	302	205	173	147	138
Filière carburants	9	14	18	26	25	25	23	20
CORAF	0	31	67	115	65	30	15	8
Autres transferts	102	86	136	161	115	118	109	110
Administrations locales	15	17	27	23	23	24	25	25
Intérêts	128	158	0	179	74	60	57	54
Dettes intérieure	17	30	29	17	7	4	2	0
Dettes extérieure	111	128	150	84	67	56	55	54
Dépenses en capital	160	170	0	360	422	482	542	585
Financement intérieur	128	154	353	372	372	425	475	505
Financement extérieur	32	16	7	16	50	57	67	80
Prêts nets	0	0	5	0	0	0	0	0
Solde primaire 1/	242	669	871	509	1664	2682	2926	2509
Dont: solde primaire hors pétrole	-276	-340	-651	-775	-648	-664	-669	-666
Solde, base engagements 2/								
Dons exclus	82	494	685	393	1540	2636	2973	2667
Dons inclus	89	500	690	408	1569	2668	3010	2712
Dont solde hors pétrole	-428	-509	-831	-876	-743	-678	-585	-462
Variation des arriérés	-1646	-57	-76	-270	-104	-92	-68	-26
Extérieurs	-1613	10	12	-180	0	0	0	0
Intérieurs	-33	-67	0	-88	-104	-92	-68	-26
Solde, base caisse	-1557	443	0	614	1465	2576	2942	2686
Financement	1557	-443	0	-614	-1465	-2576	-2942	-2686
Extérieur (net)	1584	-161	0	-165	-90	-90	-79	-11
Tirages	24	24	2	1	21	25	30	35
Amortissement du	-165	-307	-302	-238	-111	-115	-109	-46
Rééchelonnement obtenu	916	48	60	85	0	0	0	0
Dettes annulées (arriérés)	809	47	75	48	0	0	0	0
Assistance exceptionnelle	0	27	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-28	-281	-449	-34	-1374	-2486	-2862	-2675
Système bancaire	1	-250	-407	-23	-1371	-2481	-2858	-2674
Système non bancaire	-29	-31	-42	-11	-3	-5	-4	-1
Financement du gap	0	0	0	0	0	0	0	0

Source: Autorités congolaises (Ministère des Finances et du Budget) et estimation des services du FMI

Annexe III : Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

	Indicateurs	Réalisation	Objectif		Probalité d'atteindre les objectif	Etat de l'environnement Politique et institutionnel
		2006	2010	2015		
Objectif 1	Eliminer l'extrême pauvreté				Potential	Moyen
	% de la population vivant avec moins d'un 1\$	26,2%	26,7%	18,3%		
	% de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté	50,7%	43%	35%		
	% d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	14,40%	9,70%	5,00%		
Objectif 2	Assurer une éducation primaire pour tous				Probable	Moyen
	Taux Net de Scolarisation	72%	87%	100%		
	Taux d'Achèvement	77%	83%	100%		
	Taux d'Alphabétisation des 15 à 24 ans	80,4%	90,2%	100,0%		
	Taux Brut de Scolarisation	111%	109%	107%		
	Taux de Redoublement	24%	17%	10%		
Objectif 3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes				Invraisemblable	Moyen
	Rapport filles/garçons au primaire	0,93	0,97	1		
	Rapport filles/garçons au collège	0,87	0,94	1		
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	90%	95%	100%		
	% de sièges occupés par des femmes au parlement	12%	10%	30%		
Objectif 4	Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans				Potential	Faible
	Taux de mortalité infantile	75 %	56,25%	37,5 %		
	Taux de mortalité infanto- juvénile	117 %	87,75 %	58,5%		
	Taux de couverture en BCG	89,60%	94,8%	100%		
	Taux de couverture en DTC3	65,80%	77,9%	90%		
	Taux Accès aux soins de santé	48,97%	61,985%	75%		
Objectif 5	Améliorer la santé maternelle				Potential	Faible
	Taux de mortalité maternelle pour 1000	781	585,5	390		
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	86,0%	93,0%	100%		
	Taux de couverture en VAT 2	64,5%	82,3%	100%		
	Taux d'utilisation d'une méthode contraceptive	13,0%	46,5%	80%		
Objectif 6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies				Potential	Faible
	Taux de prévalence du VIH	4,2%	3,15%	2,1%		
	Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes	7,5%	5,25%	3%		
	Taux d'utilisation de moyens contraceptifs	12,70%	8,47%	4%		
	Nombre d'enfants orphelins du SIDA	84756	91989	100000		
	% de PVVIH traités au ARV	2,7%	26,4%	50%		
	Taux de prévalence du paludisme	5,6%	4,2%	3%		
	Taux de prévalence de la tuberculose	0,4%	0,3%	0,2%		

	Indicateurs	Réalisation	Objectif		Probabilité d'atteindre les objectif	Etat de l'environnement Politique et institutionnel	
		2006	2010	2015			
Objectif 1	Eliminer l'extrême pauvreté						
Objectif 7	Assurer un environnement durable						
	% de ménages raccordés au réseau d'eau à domicile	26,5%	50,75%	75%	Potentiel	Fort	
	Proportion de la population utilisant des combustibles solides	81,30%	61,0%	40,7%			
	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement ³	10,2%	44,9%	100,0%			
	% de ménages congolais disposant d'électricité	27,7%	38,9%	50%			
	% de ménages ayant accès à l'eau potable	48,5%	84,3%	100%			
	% de ménages occupant des logements avec des murs en matériaux durables	51,2%	75,6%	100%			
	Agroforesterie arbre par ha/an	2,00%	3,50%	5,00%			
	Traitement primaire des eaux usées	0,0%	25,0%	50%			
	Engrais chimique par ha/année	0,0%	5,0%	10%			
	% de ménages propriétaires de leur logement	59,0%	67,0%	75%			
	Agroforesterie arbre par ha/an	2,0%	11,0%	20%			
	Pourcentage de pertes d'électricité	57%	29%	0%			
Objectif 8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (3)						
	Mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoire						
	S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés						
	Répondre aux besoins particuliers des Etats enclavés et des petits Etats insulaires						
	Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international						

Sources : ECOM et EDS 2005, Annuaire éducation 2004

(1) probable : L'objectif peut être réalisé en poursuivant les efforts déjà engagés

(2) potentiel : L'objectif peut être atteint à condition que des réformes vigoureuses soient entreprises et que l'environnement politique et institutionnel s'améliore

(3) Objectif 8 : Les actions à entreprendre pour cet OMD relèvent davantage de la Communauté internationale et ne font donc pas l'objet des indicateurs des suivi au niveau national.

³ Chasses d'eau, fosses/latrines non couvertes, fosse/latrines couvertes ou fosses / latrines ventilées améliorées.

Annexe IV : – Analyse de la pauvreté

(Extrait de l'étude sur la croissance durable et réduction de la pauvreté réalisée par la Banque en août 2007)

3.2.1 En se fondant sur les données de l'ECOM 2005, l'étude a examiné le lien entre la pauvreté et la croissance pour estimer les variations de la pauvreté dues à la fois aux changements de revenu (croissance économique) et à ceux de l'indice de Gini (inégalité). Un indicateur intéressant dans ce type d'analyse est le *Taux marginal de substitution* (TMS) entre croissance et inégalité, c'est à dire le pourcentage d'accroissement du revenu moyen nécessaire pour que la pauvreté ne varie pas suite à un changement de 1% de l'indice de Gini. Ce taux mesure la sensibilité de la pauvreté à la dispersion des revenus, c'est-à-dire le rapport entre l'élasticité de l'inégalité et celle du revenu précédé d'un signe négatif.

	<i>ENSEMBLE</i>	<i>GRANDES VILLES</i>	<i>AUTRES VILLES</i>	<i>SEMI URBAIN</i>	<i>RURAL</i>
P0	-1,21	-1,27	-1,25	-1,07	-1,1
P1	-1,59	-1,7	-1,69	-1,28	-1,64
P2	-1,83	-2,02	-1,93	-1,4	-1,94
GINI0	0,36	0,65	0,26	0,19	0,05
GINI1	0,3	0,52	0,21	0,18	0,04
GINI2	0,6	1,03	0,41	0,35	0,08
TMS 0	0,30	0,51	0,21	0,18	0,05
TMS 1	0,19	0,31	0,12	0,14	0,02
TMS 2	0,33	0,51	0,21	0,25	0,04

Source : Estimation faite à partir des données individuelles de l'ECOM 2005

3.2.3 Le tableau ci-dessus donne les élasticités par rapport à la croissance de la consommation par tête (revenu moyen) et à l'indice de Gini calculés sur la base d'un seuil de pauvreté (moins de 2 \$ par jour) du Logiciel DAD⁵. Les signes négatifs des élasticités de la pauvreté par rapport à la croissance montrent que la croissance de la consommation ou du revenu moyen s'accompagne d'une réduction de la pauvreté et qu'inversement une réduction du revenu par tête s'accompagne d'une augmentation du taux de pauvreté. Le tableau montre également que les élasticités de la croissance sont toutes supérieures à l'unité en valeur absolu, à l'exception de celui du secteur secondaire. Ce qui signifie que les différents indices de la pauvreté baissent à un rythme supérieur à celui de la croissance économique. Plus spécifiquement, en moyenne, pour l'ensemble du pays, une augmentation (resp. baisse) de 1 % du revenu par tête se traduit par une baisse (resp. hausse) de 1,21 % du taux de pauvreté (ie. l'élasticité du taux de pauvreté par rapport au revenu moyen serait 1,21). Autrement dit, en moyenne, pour l'ensemble du pays, par exemple une croissance de 5 % du revenu par tête réduirait la pauvreté de 6,05 % (5 X 1,21), passant par exemple de 50 % de la population totale (ECOM 2005) à

⁴ P0, P1 et P2 sont des indices de pauvreté représentant respectivement le taux de pauvreté, la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté.

⁵ DAD est un logiciel qui facilite l'analyse de la pauvreté, du bien-être social et de l'inégalité. Le développement de cet outil a été financé par le programme MIMAP du Centre international de recherche et de développement (CRDI) du gouvernement canadien, et a été réalisé par Abdelkrim Araar et Carl Fortin (1999), sous la direction de Jean-Yves Duclos. Il est disponible gratuitement à www.mimap.ecn.ulaval.ca.

47,17 %. Toutefois, lorsqu'on considère les régions et les secteurs d'activité, le constat qui s'impose est qu'il y a des différences très importantes en faveur des grandes villes.

3.2.4 En effet, l'élasticité croissance de la pauvreté (P0) est plus élevée en ville qu'en milieu rural. En moyenne, une augmentation (resp. baisse) de 5 % du revenu par tête se traduit par une baisse (resp. hausse) de 6,35 % en ville, 5,35 % en milieu semi urbain et 5,5 en milieu rural. En d'autres termes, les populations des villes bénéficient beaucoup plus de la croissance que celles qui habitent en dehors des villes. Ce constat corrobore le fait qu'au stade actuel, les activités qui tirent la croissance se résument au pétrole et aux services qui sont tous localisées dans les deux principales villes du pays (Brazzaville et Pointe noire). Ces résultats montrent également une nette différence entre les élasticités des milieux ruraux et semi urbains traduisant une pauvreté plus importante en milieu semi urbain que rural. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la plupart des populations issues de l'exode rural exerçant dans des localités semi urbaines manquent de qualification et sont de ce fait plus exposée à la pauvreté.

3.2.5 Vu sous l'angle des secteurs d'activité, le fait saillant est la faiblesse de la sensibilité de la pauvreté des travailleurs du secteur secondaire à la croissance (P0 de 0,86 inférieure à un). Ce résultat est à relier à l'état embryonnaire du secteur industriel qui souffre de la destruction et des pillages des infrastructures (transport, eau, énergie, télécommunications) survenus au cours de la période 1993-1999. A l'exception de quelques unités comme l'usine de production du sucre et des boissons, le secteur reste délaissé et peu compétitive.

Elasticités de la Pauvreté selon les secteurs de production

	<i>ENSEMBLE</i>	<i>PRIMAIRE</i>	<i>SECONDAIRE</i>	<i>SERVICES</i>
P0	-1,21	-1,18	-0,86	-1,41
P1	-1,59	-1,53	-1,28	-1,81
P2	-1,83	-1,75	-1,52	-2,11
GINI0	0,36	0,04	0,16	0,78
GINI1	0,3	0,03	0,18	0,54
GINI2	0,6	0,06	0,38	1,08
TMS 0	0,30	0,03	0,19	0,55
TMS 1	0,19	0,02	0,14	0,30
TMS 2	0,33	0,03	0,25	0,51

Source : Estimation faite à partir des données de l'ECOM

3.2.6 **Par rapport à l'inégalité**, la conclusion qui se dégage par la lecture du taux marginal de substitution (TMS0) est que la pauvreté en ville est fortement liée à la dispersion du revenu. Le TMS pour les grandes villes est de 0,51 pratiquement le double des autres villes et 10 fois plus élevé qu'en milieu rural. Autrement dit, pour une croissance de 1 % la zone rurale parviendra à réduire plus de pauvreté que les zones urbaines. L'importance de cette inégalité donne un éclairage sur la situation particulière de Brazzaville où la dispersion des revenus est beaucoup plus forte qu'en milieu rural. Lorsque l'inégalité est analysée à partir de l'indice de Gini, on constate que Brazzaville et le milieu semi urbain se distinguent avec des indices de Gini les plus élevés (respectivement 45,2% et 48,6%) largement supérieur à celui de l'ensemble du Congo (41,8%). Dans les autres milieux, l'ampleur de l'inégalité de la distribution du revenu est moins grande : 39,1% pour les autres communes, 38,6% à Pointe-Noire et 34,8% dans le milieu rural.

3.3.6 En outre, on constate que quelle que soit la strate considérée, l'inégalité est plus marquée dans les tranches extrêmes du revenu par rapport aux tranches intermédiaires. Cette conclusion s'applique à l'analyse suivant le niveau d'instruction, la branche d'activité et la situation dans l'activité.

Indicateurs d'inégalité du revenu des ménages

	Principaux indices d'inégalité de la distribution du revenu				
	Indice de Gini	Indices d'entropie ⁶			
		GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)
1. Statut de pauvreté					
Pauvres	0,199	0,093	0,074	0,065	0,060
Non pauvres	0,316	0,154	0,160	0,195	0,312
2. Sexe					
Homme	0,407	0,352	0,280	0,302	0,465
Femme	0,447	0,466	0,347	0,370	0,639
3. Lieu de résidence					
Brazzaville	0,452	0,445	0,348	0,394	0,739
Pointe-Noire	0,386	0,310	0,249	0,255	0,336
Autres communes	0,391	0,328	0,263	0,286	0,440
Semi urbain	0,486	0,585	0,413	0,429	0,660
Milieu rural	0,348	0,249	0,203	0,205	0,255

Source : Enquête congolaise auprès des ménages (ECOM), 2005

3.3.7 Lorsqu'on fait une analyse par quartile, on constate globalement que, les zones urbaines se caractérisent par des revenus annuels moyens plus importants que dans les zones rurales. Mais, suivant la tranche de revenu considérée, ce profil est très variable. Dans le milieu semi urbain, qui a le taux le plus élevé de pauvreté on constate que les 25% les plus aisés gagnent un revenu moyen 8 fois supérieur à la moyenne des revenus perçus par les 25% les plus pauvres. A Brazzaville, ce rapport est estimé à 7 contre 6 à Pointe-Noire et dans les autres communes et à 5 en milieu rural. Pour l'ensemble des données, les ménages non pauvres dépensent en moyenne quotidiennement 3 fois plus que les ménages pauvres. Ce qui confirme les résultats de l'analyse de l'indice de Gini.

En terme de déterminants de la pauvreté au Congo, selon les résultats de l'ECOM, la pauvreté monétaire (proportion des personnes ayant moins de 2 \$) touche 42,3% de ménages congolais qui représentent 50,7% de la population totale⁶. Son ampleur est très marquée dans le milieu semi urbain (55,1%) et dans le milieu rural (49,2%). Le niveau de la pauvreté est globalement faible en milieu urbain et plus particulièrement à Pointe-Noire (23,5%).

3.3.8 La tendance est légèrement différente pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Pour ces indicateurs d'extrême pauvreté, ce sont les habitants du milieu semi urbain (28,9% et 17,7%). Pointe-Noire et les autres milieux urbains, quant à eux, ont les pourcentages les moins élevés. Le résultat de Pointe Noire s'explique par le fait que c'est la localité autour de laquelle se déroule les activités pétrolières. Le milieu semi urbain partage donc avec le milieu rural la plus forte concentration de la pauvreté. Mais, c'est la localité de Brazzaville qui présente la particularité de concentrer avec les habitants des localités semi urbain les niveaux les plus importants d'extrême pauvreté. Le résultat de Brazzaville peut s'expliquer par la présence dans cette ville d'une population de travailleurs du secteur

⁶ L'étude sur la pauvreté en République du Congo et l'impact des politiques publiques du CERAPE réalisée (Boungou Bazika 2006 et all°) en novembre 2006 confirme l'ampleur du phénomène et situe la pauvreté observée dans ces trois localités à 62,1%.

public et privé qui rassemblent moins de pauvres que les autres secteurs. Cette ville abrite également des populations issues de l'exode rural qui vivent dans des conditions très précaires.

3.3.9 Sur le plan du marché du travail, certains constats se déduisent des résultats. Le premier tient au fait que l'accès à l'emploi est l'un des remparts contre la pauvreté dans la mesure où la pauvreté est plus accentuée dans le groupe des inactifs que celui des actifs occupés. La nature de l'activité aussi est importante en ce sens que, les ménages les plus pauvres sont identifiés dans les activités informelles (surtout agricoles, du BTP, des mines et des petites industries de transformation) peu rentables et qui contribuent à 77% de la pauvreté nationale.

Tableau 9

Indices de pauvreté suivant certaines caractéristiques des ménages et de la population

	Situation par rapport aux ménages						Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)			Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Brazzaville	44,9	17,3	8,8	31,1	33,2	33,7	53,4	22,0	11,6	30,8	33,7	34,9
Pointe-Noire	23,5	6,6	2,7	12,1	9,4	7,7	32,2	9,5	4,0	15,0	11,8	9,8
Autres communes	41,5	14,6	7,2	5,5	5,4	5,3	51,2	19,0	9,6	6,0	5,9	5,9
Semi urbain	55,1	25,7	15,2	9,1	11,8	14,0	59,5	28,9	17,7	8,4	10,8	13,0
Milieu rural	49,2	17,0	8,3	42,1	40,3	39,2	57,7	20,6	10,1	39,7	37,7	36,4
Ensemble	42,3	15,3	7,6	100,0	100,0	100,0	50,1	18,9	9,6	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête congolaise auprès des ménages (ECOM), 2005

3.3.4 Les analyses se rapportant aux actifs occupés ont mis en évidence une nette hiérarchisation du niveau de vie suivant le secteur institutionnel du chef de ménage. En effet, au Congo, les chefs de ménages travaillant dans le secteur public (taux de pauvreté de 6%) semblent mieux vivre que ceux qui exercent leurs activités dans le secteur privé formel (taux de pauvreté s'élevant à 11%), ces derniers étant mieux lotis que les actifs du secteur informel (qui ont un taux de pauvreté égal à 75%). On peut penser que les revenus de ces derniers sont réduits compte tenu de la faible productivité des activités se déroulant dans le secteur informel. Pour mieux apprécier les déterminants de la participation au marché du travail, une analyse économétrique est réalisée. Elle a permis de montrer que certains facteurs comme le sexe et l'instruction influencent la participation au marché du travail. Ainsi, le fait d'appartenir au sexe féminin et de ne pas être instruit réduisent les chances de trouver du travail⁷.

⁷ Voir en Annexe 1 les résultats économétriques

Annexe V : Indice de la facilité des affaires pour l'année 2006

	Congo	Afrique subsaharienne	OCDE
Embauche des Travailleurs			
Indice de difficulté d'embauche (0-100)	78	44,3	27,0
Indice de rigidité des horaires (0-100)	60	52,0	45,2
Indice de difficulté de licenciement (0-100)	70	44,9	27,4
Indice de rigidité de l'emploi (0-100)	69	47,1	33,3
Coût des avantages extra-salariaux (% du salaire)	28,8	12,7	21,4
Coût de licenciement (salaire hebdomadaire)	41,2	71,2	31,3
Transfert de propriété			
Procédures (nombres)	7	7,0	4,7
Durée (jours)	137	109,9	31,8
Coût (% de la valeur de la propriété)	27,2	11,6	4,3
Paiement des Impôts			
Payement (nombre)	94	41,0	15,3
Durée (Heure)	576	336,4	202,9
Impôt sur les profits (% profits)	22,8	24,2	20,7
Import et charges sociales (% profit)	34,1	14,0	23,7
Autres Taxes (% profit)	0,5	33,0	3,5
Taux d'imposition totale (en pourcentage des bénéfices)	57,3	71,2	47,8
Commerce Transfrontalier			
Documents pour l'export (nombre)	12	8,2	4,8
Durée pour l'export (jours)	50	40,0	10,5
Coût à l'import (en \$ US par conteneur)	1 732	1 561	811
Documents pour l'import (nombre)	15	12,2	5,9
Durée pour l'import (jours)	62	51,5	12,2
Coût à l'export (en \$ US par conteneur)	2 201	1 947	883
Création d'entreprise			
Procédures (nombres)	8	11,1	6,2
Durée (jours)	71	61,8	16,6
Coût (% du revenue par hab.)	214,8	162,8	5,3
Capital min. (% du revenue par hab.)	192,4	209,9	36,1
Octroi de licences			
Procédures (nombres)	15	17,7	14
Durée (jours)	175	230,2	149,5
Coût (% du revenue par hab.)	1 243,0	1 024,5	72
Obtention de prêts			
	Congo	Afrique subsaharienne	OCDE
Indice des droits légaux	3	4,2	6,3
Indice de divulgation d'information sur le crédit	2	1,3	5
Couverture par les registres publics (% adulte)	1,4	1,5	8,4
Couverture par les bureaux privés (% adultes)	0	3,8	60,8
Protection des investisseurs			
Indice de divulgation	4	4,4	6,3
Indice de la responsabilité du directeur	5	4,5	5
Indice du pouvoir des actionnaires	6	5,2	6,6
Indice de protection des investisseurs	5	4,7	6

Payement (nombre)	94	41	15,3
Durée (Heure)	576	336,4	202,9
Impôt sur les profits (% profits)	22,8	24,2	20,7
Import et charges sociales (% profit)	34,1	14	23,7
Autres Taxes (% profit)	0,5	33	3,5
Taux d'imposition totale (en pourcentage des bénéfices)	57,3	71,2	47,8
Exécution des contrats			
Procédures (nombres)	47	38,1	22,2
Durée (jours)	560	581,1	351,2
Coûts (% of Dette)	45,6	42,2	11,2
Fermeture d'entreprise			
Durée (année)	3	2,6	1,4
Coût (% de la propriété)	24	16	7,1
Taux de recouvrement (centimes par dollar)	19,4	17,7	74

Sources : Tableaux extraits du Rapport Doing Business 2007

Annex

REPUBLIQUE DU CONGO

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS AXEE SUR LES RESULTATS (DSPAR 2008-2012)

CORRIGENDUM

Suite à la revue des allocations-pays intervenue après la distribution du présent DSP au Conseil, veuillez trouver le corrigendum ci-après :

Montant indicatif de l'allocation du Congo pour 2008

Au lieu de 17,06 millions d'UC

Lire 14,77 millions d'UC :

- à la page iv section 7 (recommandation du résumé) ;
- à la page 13 section 3.1.3 ;
- à la page 18 section (3.3.1) et
- à la page 20 section 4.2 (recommandation finale) :

A la page 13 section 3.1.4,

Au lieu de

3.1.4 ... Le point d'entrée de la Banque dans ce pilier sera un projet d'eau et assainissement pour un montant pouvant atteindre **14 millions d'UC** au titre du FAD-XI...

Lire

3.1.4 ... Le point d'entrée de la Banque dans ce pilier sera un projet d'eau et assainissement pour un montant pouvant atteindre **11,77 millions d'UC** au titre du FAD-XI...

A la page 18 section 3.3.1,

Au lieu de

3.3.1 ... Deux projets et deux études sectorielles seront financées dans le cadre du FAD XI à savoir : (i) le projet d'alimentation en eau potable et assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire (**14 M UC**)

Lire

3.3.1 ... Deux projets et deux études sectorielles seront financées dans le cadre du FAD XI à savoir : (i) le projet d'alimentation en eau potable et assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire (**11,77 M UC**)